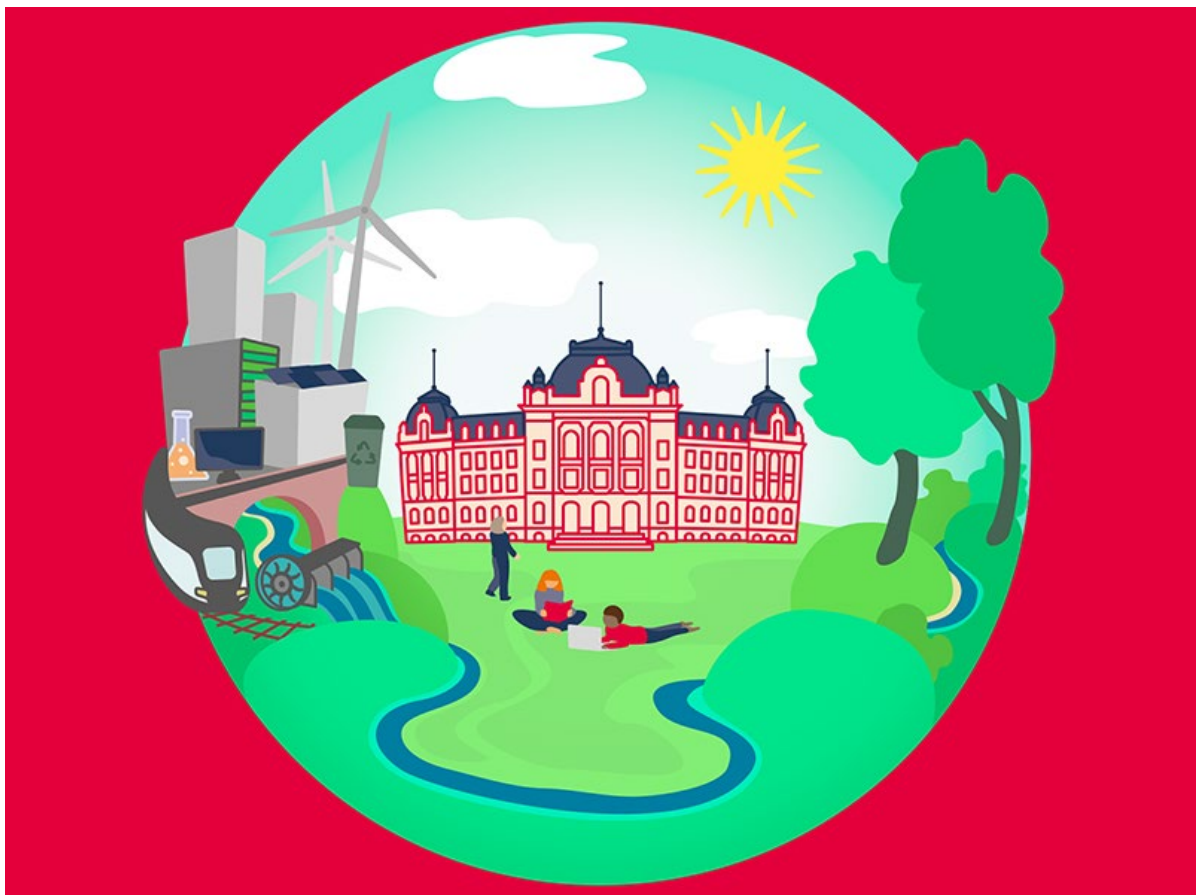


Le développement durable à l'Université de Berne

Rapport de développement durable 2022-23

Noah Suter et Nicole Wagenblast



Avant-propos de la Vice-rectrice de la qualité et du développement durable

u^b

L'Université de Berne considère le développement durable comme une responsabilité centrale et une opportunité de façonner activement l'avenir. Le présent rapport de développement durable couvre les années 2022 et 2023. Il reflète nos succès, les défis et les progrès constants que nous avons rencontrés sur cette voie. Il documente la manière dont nous mettons en relation et faisons progresser la durabilité écologique, sociale et économique dans la recherche, l'enseignement et le fonctionnement de notre Université. Nous envisageons en effet le développement durable dans sa globalité et y intégrons ces trois dimensions.

En ces temps marqués par des enjeux internationaux, l'Université de Berne se doit toujours, en sa qualité d'institution de recherche de premier plan, de développer des solutions innovantes et durables. Cet engagement se traduit dans nos efforts pour la réduction des gaz à effet de serre, dans les progrès que nous avons réalisés dans l'utilisation durable de l'énergie et des ressources ainsi que dans la promotion de la recherche interdisciplinaire et transdisciplinaire, dont l'impact dépasse les frontières académiques.

Depuis août 2023, je suis Vice-rectrice de la qualité et du développement durable et je suis impressionnée par le nombre de projets lancés dans les domaines de l'assurance qualité et du développement de la qualité, du développement durable, de l'intégration et de l'égalité des chances. La diversité est l'un des atouts de notre Université. Pour promouvoir un environnement innovant et créatif, il faut mettre résolument l'accent sur la qualité, l'égalité des chances et le développement durable.

Nous remercions tout particulièrement les étudiant·e·s et les collaborateur·trice·s de l'Université qui, par leur engagement et leur créativité, contribuent à intégrer le développement durable dans notre pratique quotidienne. Leurs efforts confirment notre conviction que le savoir est non seulement source de valeur, mais qu'il est aussi synonyme de responsabilité.

Ce rapport vous invite à découvrir nos mesures et nos succès, tandis que nous continuons à œuvrer pour que l'Université de Berne devienne une haute école toujours plus durable. Ensemble, nous souhaitons faire de l'Université de Berne un lieu où l'apprentissage, la recherche et le travail sont en harmonie avec nos engagements éthiques et écologiques.

Heike Mayer



Prof. Dr Heike Mayer, Vice-rectrice de la qualité et du développement durable

Table des matières

u^b

1.	Introduction	5
1.1	L'Université de Berne et sa vision	5
1.2	Le développement durable à l'Université de Berne	5
1.3	Rapport de développement durable	6
2.	Recherche	7
2.1	Profil de recherche	7
2.2	Promotion de la recherche	8
2.3	Une expertise scientifique entre dialogue et force d'innovation	9
2.3.1	Expertise scientifique au niveau régional et international	9
2.3.2	Recherche en lien avec les objectifs de développement durable	10
2.3.3	Initiatives et coopérations	12
2.3.4	Manifestations axées sur le développement durable	12
2.3.5	Agora – Dialogue entre la science et la société	15
2.4	Le développement durable à la bibliothèque universitaire	16
2.5	Numérisation	16
3.	Enseignement	18
3.1	Éducation en vue du développement durable – La conception de l'Université de Berne	18
3.2	Offre d'études	19
3.3	Éducation en vue du développement durable (EDD)	20
3.3.1	Intégration du développement durable dans tous les cursus	20
3.3.2	Livret – La mobilité durable à Berne	22
4.	Domaine opérationnel	23
4.1	Locaux	23
4.2	Consommation totale d'énergie	23
4.3	Sources d'énergie	24
4.4	Eau	24
4.5	Déchets	25
4.6	Restauration	25
4.7	La protection du climat	27
4.7.1	Bilan des gaz à effet de serre	28
4.7.2	Réduction	29
4.7.3	Compensation et sensibilisation	31
4.7.4	Collaborations avec des hautes écoles suisses	32
4.8	Biodiversité	33
5.	Contexte professionnel et social	35
5.1	Promouvoir l'égalité des chances	35
5.2	Diversité	38
5.3	Compas UniBE – Préparation aux études universitaires pour les étudiant·e·s réfugié·e·s	39
5.4	Promotion de la relève	40
5.5	Conditions de travail	42
5.5.1	Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle	42



5.5.2	Santé et sécurité	43
5.5.3	Formation continue.....	45
5.5.4	Fit for Future.....	46
6.	Finances et gouvernance	47
6.1	Finances	47
6.1.1	Financement	47
6.1.2	Approvisionnement durable et placements financiers.....	47
6.2	Gouvernance.....	48

1. Introduction

1.1 L'Université de Berne et sa vision

Avec ses quelque 20 000 étudiant·e·s et 8 000 collaborateur·trice·s, l'Université de Berne est la troisième plus grande université de Suisse. Fondée en 1834, elle figure aujourd'hui invariablement parmi les 200 meilleures universités du monde dans les classements internationaux les plus renommés des hautes écoles et occupe une position de leader à l'échelle internationale dans plusieurs domaines de recherche. Université généraliste, l'Université de Berne abrite huit facultés, environ 150 instituts et dix centres stratégiques interdisciplinaires et transdisciplinaires. Elle crée des conditions d'enseignement, d'apprentissage et de recherche optimales, propices à l'épanouissement personnel et au développement de compétences spécialisées de haut niveau de tous les membres de la communauté universitaire. Elle contribue à la vie publique en tant que lieu de formation, de recherche et de culture et entretient des échanges avec les autorités et les institutions politiques.

La vision de l'Université de Berne tient en six mots : **LE SAVOIR EST SOURCE DE VALEUR**. La vision décrit la mission de l'Université de Berne et les développements de la société sur lesquels elle axe son travail.

Le savoir, l'une des principales ressources de notre société, va continuer à gagner en importance à l'avenir. Il est la clé qui permettra de résoudre les problèmes sociétaux et de surmonter les défis mondiaux. Les universités jouent un rôle essentiel dans le développement et la transmission du savoir.

La [Stratégie 2030](#) de l'Université de Berne a été adoptée par la Direction de l'Université en décembre 2021. Avec cette stratégie, elle entend poursuivre sur la voie des succès obtenus jusqu'à présent tout en répondant aux nouveaux défis. Les cinq thèmes prioritaires constituent une stratégie partielle. Au niveau national et international, l'Université de Berne se démarque par l'excellence de sa recherche et de son enseignement et se base en particulier sur les thèmes prioritaires choisis, domaines dans lesquels elle se distingue de manière particulièrement marquée et qui revêtent à la fois une importance sociale et scientifique majeure. L'un de ces grands axes est le **développement durable** : « L'Université de Berne fournit des prestations de recherche et d'enseignement interdisciplinaires et transdisciplinaires de haut niveau dans le domaine du développement durable (écologie, problématiques sociales, économie, culture et climat) ».

En outre, le développement durable occupe une place importante dans les stratégies fonctionnelles, essentielles au bon fonctionnement de l'Université.

1.2 Le développement durable à l'Université de Berne

Le développement durable est un principe directeur optimiste, axé sur le long terme, régissant une évolution sociale elle-même centrée sur les individus et leurs besoins, leurs aptitudes et leurs actions. Il vise également une égalité sociale et économique intergénérationnelle et intragénérationnelle, tout en assurant le respect des limites écologiques de l'utilisation des ressources naturelles. Cette mission transversale requiert le concours des décideurs à tous les niveaux. La consultation et la participation sont par conséquent l'un des piliers de ce principe directeur. Dans l'idéal, l'ensemble des actrices et acteurs harmonisent leurs mesures et objectifs concrets dans l'esprit d'une vision globale. De ce point de vue, le développement durable est un processus continu de négociation et de compromis visant à peser et à harmoniser les divers intérêts écologiques, sociaux et économiques, et à régler à l'amiable les conflits d'objectifs dans un esprit de consensus. Cette participation suppose néanmoins que les actrices et acteurs

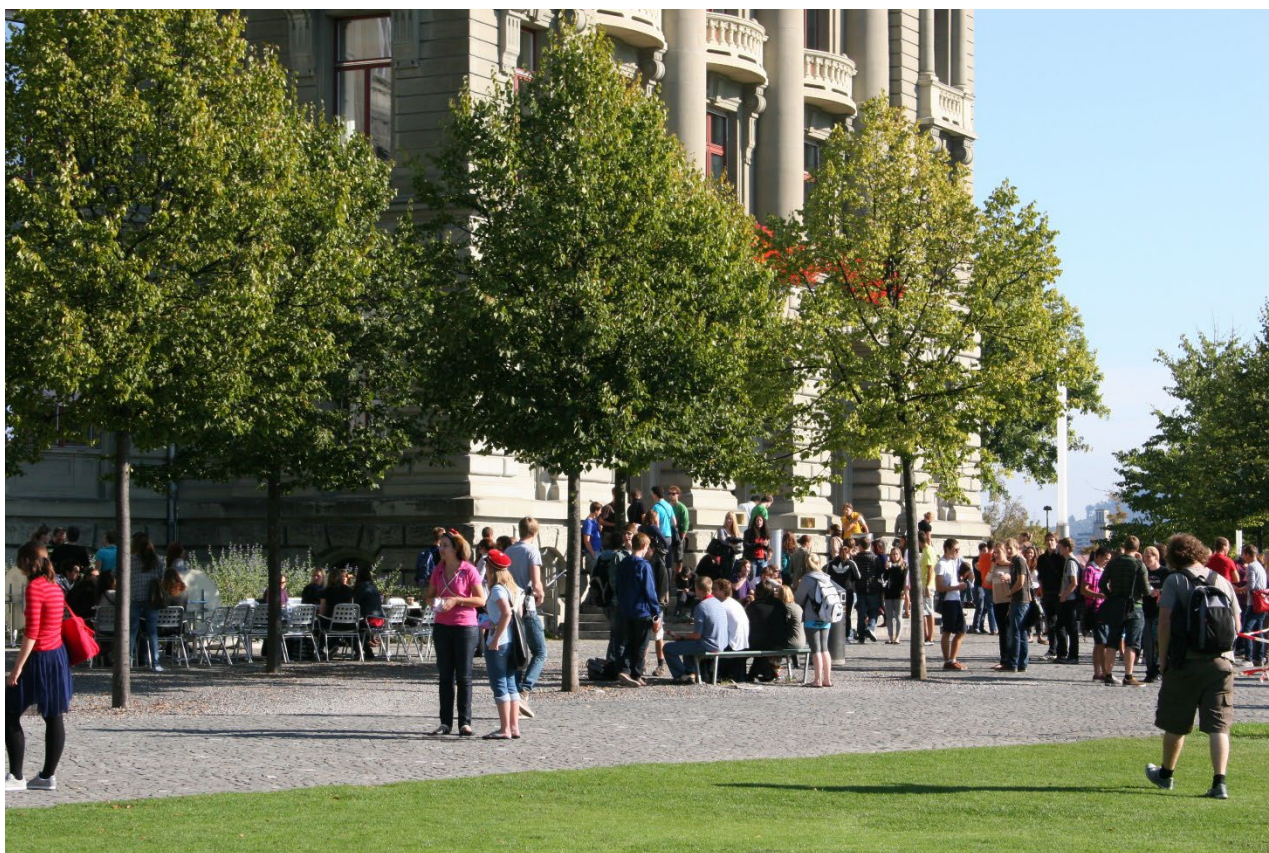
possèdent les connaissances nécessaires et puissent agir en conséquence ou aient les moyens de le faire. Outre des conditions-cadres institutionnelles appropriées, la clé réside dans la recherche et la formation.

La Direction de l'Université a inscrit le développement durable dans sa [Charte](#), sa vision et sa [Stratégie 2030](#) et en a confié la responsabilité au Vice-rectorat de la qualité et du développement durable. L'[Office pour le développement durable](#) a été créé le 1^{er} juin 2012. Depuis le printemps 2012, l'Université de Berne dispose en outre d'une [Commission pour le développement durable](#), un organe permanent au sein duquel sont représentés toutes les facultés, la Direction de l'Université, le corps intermédiaire, les étudiant·e·s, la Direction de l'administration et le CDE (Centre for Development and Environment). En janvier 2017, la Direction de l'Université a adopté la [Charte du développement durable](#) de l'Université de Berne.

u^b

1.3 Rapport de développement durable

Lieux de création et de transmission du savoir, les universités sont appelées à contribuer au développement durable dans la recherche et l'enseignement. En leur qualité d'entreprises, il leur est également demandé de veiller à une utilisation raisonnée des ressources écologiques, économiques et sociales. L'Université de Berne a mis en place en 2015 un monitoring annuel qui englobe son engagement en faveur du développement durable dans la recherche, l'enseignement, le domaine opérationnel et le champ social. Les résultats du monitoring sont publiés tous les deux ans dans le rapport de développement durable de l'Université de Berne. Le présent rapport expose les résultats du monitoring réalisé en 2022 et 2023.



Bâtiment principal de l'Université de Berne

© Université de Berne

2. Recherche

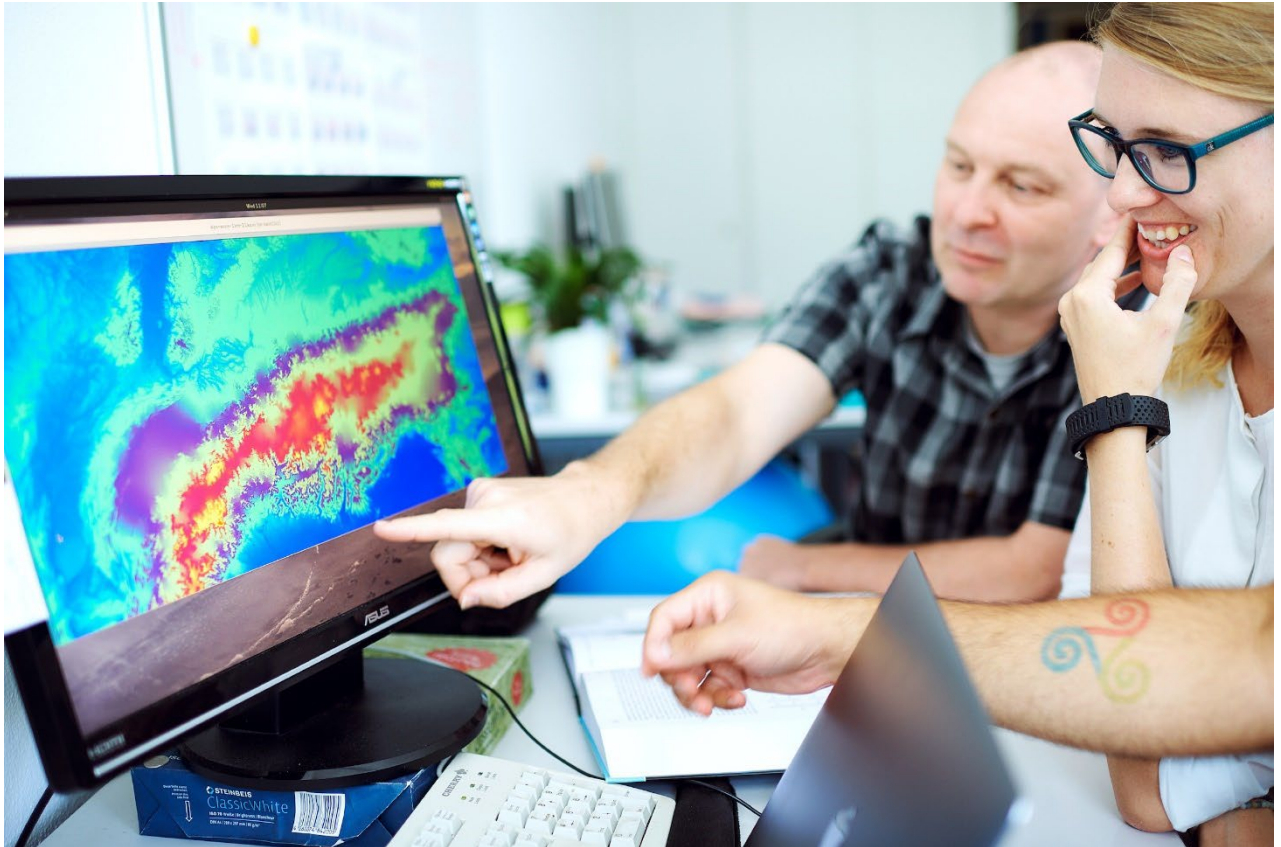
2.1 Profil de recherche

Dans le cadre de ses activités de recherche, l'Université de Berne se concentre sur cinq thèmes prioritaires, qui revêtent une importance fondamentale sur le plan social et scientifique. L'Université de Berne entend s'engager plus particulièrement dans ces domaines en s'appuyant sur ses compétences. Son modèle d'université généraliste jette les bases nécessaires pour traiter ces thèmes selon des approches disciplinaires diverses, avec le concours d'équipes interdisciplinaires ou transdisciplinaires. L'un de ces grands axes est le développement durable. L'Université de Berne mobilise tout son potentiel pour apporter une contribution majeure à l'étude et à l'organisation du développement durable. Elle propose en effet une recherche et un enseignement disciplinaires, interdisciplinaires et transdisciplinaires de haut niveau en se concentrant sur des sujets internationaux comme le climat, la gestion du changement international (nord-sud) et la réglementation du commerce international (trade regulation). La biodiversité, l'utilisation durable des ressources et les études de genre comptent également parmi les thèmes sur lesquels elle concentre ses travaux.

L'Université de Berne promeut la recherche sur le développement durable dans le cadre de centres de recherche interdisciplinaires spécialisés et dans les facultés à travers les chaires correspondantes. Les centres de recherche axant leurs travaux sur le développement durable sont les suivants :

- Le [Centre for Development and Environment \(CDE\)](#) est le centre de compétence suisse pour le développement durable. Il constitue l'un des centres stratégiques de l'Université de Berne. Sa mission consiste à ancrer, d'un point de vue universitaire global, le développement durable dans la recherche et l'enseignement. Le CDE conduit ses activités de recherche et d'enseignement pour favoriser un futur plus durable. Son objectif consiste à définir, en accord avec l'Agenda 2030 des Nations Unies, des approches dans le domaine du développement durable et à encourager les processus de transformation.
- L'[Oeschger Centre for Climate Change Research \(OCCR\)](#) (Centre Oeschger pour la recherche en climatologie) est le centre de compétence pour la recherche sur le climat de l'Université de Berne. Par le biais de ses activités de recherche sur le changement climatique et ses répercussions sur l'homme et les écosystèmes, ce centre de recherche interdisciplinaire apporte une contribution majeure au développement durable. L'OCCR ne néglige pas pour autant la dimension sociale de ces changements inédits jusqu'à présent et communique des informations scientifiques aux décideurs et à la société, du niveau régional au niveau international.
- Le [World Trade Institute \(WTI\)](#) mène des activités de recherche et d'enseignement au croisement entre le droit, l'économie et les sciences politiques. Le WTI est l'un des instituts scientifiques majeurs de la recherche interdisciplinaire sur les dispositions régissant le commerce mondial et l'investissement, la mondialisation économique et le développement durable. Il permet ainsi une meilleure compréhension du cadre juridique, économique et politique de la mondialisation et du développement durable.
- Réseau associant plusieurs disciplines, le [Centre interdisciplinaire pour les études de genre \(IZFG\)](#) regroupe les compétences de l'Université de Berne en matière de genre. Il joue le rôle de centre de compétence pour la recherche interdisciplinaire et transdisciplinaire sur le genre, à l'interface entre science et pratique.

- Avec la [Wyss Academy for Nature](#), c'est un centre de recherche et d'application appelé à devenir leader mondial dans le domaine de la nature et de l'humain qui a vu le jour en 2020 à l'Université de Berne : sur quatre continents, elle permet à des équipes scientifiques de collaborer avec des spécialistes de terrain ainsi que des représentant·e·s du milieu politique, du monde économique et de la société civile dans le but de développer des innovations visant à protéger la nature et son utilisation durable. Les hubs de la Wyss Academy testent des applications pratiques, des stratégies et des orientations politiques avant de les étendre à d'autres régions. Le modèle collaboratif de l'académie est innovant lui aussi : il traverse les frontières classiques entre science, protection de la nature, coopération au développement et gestion politique. Les découvertes scientifiques peuvent ainsi déboucher rapidement sur des applications et avoir un impact.



OCCR - Earth System Modelling

© Université de Berne

2.2 Promotion de la recherche

L'Université de Berne crée des conditions-cadres favorables à la recherche sur le développement durable. Elle promeut la recherche sur le développement durable dans le cadre de centres de recherche spécialisés et dans les facultés à travers les chaires correspondantes. Au cours de la période sous revue, de nouvelles chaires et chaires d'enseignement dotées sont venues s'ajouter aux nombreuses chaires existantes directement en lien avec le développement durable. En 2023, Christoph Oberlack a été nommé professeur extraordinaire en Sustainability Governance (gouvernance de la durabilité). La nouvelle chaire est rattachée au Centre for Development and Environment (CDE) et associée au Département de sciences sociales de la Faculté d'économie et de sciences sociales. En outre, la Direction de l'Université a nommé en 2023 Quynh Nguyen professeure extraordinaire en Environmental Governance and Global Development (gouvernance environnementale et développement global). Elle assume les principales tâches de la Wyss Academy for Nature. Dans le cadre de ses recherches, Quynh Nguyen s'intéresse aux enjeux sociétaux

mondiaux, en particulier aux conséquences politiques et sociales du changement climatique, ainsi qu'aux répercussions des processus de mondialisation économique.

En dehors de la promotion de chaires et de centres de recherche spécialisés axés sur le développement durable, l'Université de Berne décerne régulièrement des prix de recherche. Au cours des années sous revue, les prix suivants ont été décernés dans le domaine du développement durable :

u^b

- **[Prix bernois de la recherche environnementale](#)** : tous les deux ans, le prix bernois de la recherche environnementale récompense des chercheuses et chercheurs de l'Université de Berne pour des travaux exceptionnels apportant une contribution sociale essentielle à la compréhension des problématiques en lien avec l'environnement et le développement durable et leur solution ou jetant les bases de cette compréhension, tout en suscitant des pistes pratiques de réflexion. Le prix bernois de la recherche environnementale a été décerné pour la quatorzième fois en 2023 au Dr Nicolas C.A. Lentz et à Fabienne Wöhner.
Les travaux de Nicolas C.A. Lentz montrent que l'acide formique est un catalyseur extraordinairement actif, essentiel pour la mise en œuvre de l'économie de l'hydrogène. Fabienne Wöhner a quant à elle analysé le comportement des Suisses en matière de transports dans le contexte de la flexibilisation croissante du marché du travail. Elle relève que les changements sociétaux tels que la flexibilisation du marché du travail peuvent aussi avoir des conséquences inattendues, comme une augmentation du trafic à des fins de loisirs et de shopping.
- **[Prix Barbara-Lischetti](#)** : décerné tous les deux ans, le prix Barbara-Lischetti récompense les jeunes scientifiques de l'Université de Berne pour la qualité de leur thèse, qui traite l'un des thèmes de la recherche sur le genre ou utilise une approche correspondante. En 2022, il a été remis à la Dre Laura Perler. Dans sa thèse, elle analyse les interdépendances entre le don d'ovules et la reprogénétique dans le contexte de l'économie espagnole du don d'ovules.

2.3 Une expertise scientifique entre dialogue et force d'innovation

2.3.1 Expertise scientifique au niveau régional et international

L'Université de Berne met ses compétences dans le domaine du développement durable à la disposition des institutions administratives, politiques et économiques ainsi que de la population, faisant d'elle une force d'innovation au niveau régional et international. Le CDE conseille et accompagne des donneurs d'ordre publics et privés sur toutes les questions en rapport avec la transformation durable, notamment dans la mise en œuvre du [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) et dans les domaines de recherche prioritaires de l'Université de Berne. Le CDE met en relation les problématiques internationales, nationales et locales, et promeut les solutions transsectorielles.

Les chercheuses et chercheurs de l'Université de Berne proposent leur expertise scientifique non seulement dans le cadre de leurs services, mais aussi au sein d'instances internationales :

- La recherche bernoise sur le climat et le développement durable possède une longue tradition dans l'établissement de rapports pour le [Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat \(GIEC\)](#). Ainsi, la Dre Carolina Adler du CDE a participé à la rédaction du 6^e rapport d'évaluation du Conseil mondial du climat (GIEC), publié le 1^{er} mars 2022.
- Mi-février 2022, Theresa Tribaldos, scientifique au CDE, a été nommée responsable de la [Chaire UNESCO « Patrimoine naturel et culturel pour le développement durable de la montagne »](#) par le Secrétariat de l'UNESCO à Paris, succédant ainsi à Stephan Rist. La Chaire UNESCO est

rattachée au CDE et à l'Institut de géographie de l'Université de Berne, et codirigée par le CETRAD au Kenya.

- Depuis 2023, le professeur Martin Grosjean (directeur de l'OCCR) et Zhimian Jian (Chine) coprésident le réseau de recherche international [PAGES](#) (Past Global Challenges). Principal réseau international d'étude des climats passés, PAGES réunit 5 000 chercheuses et chercheurs de 120 pays. Le 1^{er} juin 2023, l'Université de Berne a organisé l'« International Symposium on Past Global Changes: Lessons for a Sustainable Future 2023 ». Le siège du réseau international se trouve à l'Université de Berne.

2.3.2 Recherche en lien avec les objectifs de développement durable

En septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), une approche commune de la paix et de la prospérité pour les populations et la planète. Il s'articule autour des 17 objectifs de développement durable (ODD), qui doivent être atteints grâce à une collaboration mondiale entre tous les pays industrialisés, émergents et en développement.

Dans le cadre de l'évaluation de la recherche 2024, le [Research Management Office](#) de l'Université de Berne a réalisé pour la première fois une analyse des projets de recherche de l'Université de Berne en lien avec les 17 ODD. L'analyse se fonde sur les données de projets de la plateforme d'information sur la recherche Dimensions¹. À cette fin, tous les projets des années 2022 et 2023 auxquels l'Université de Berne a participé, en tant que Primary Investigator ou que Co-Investigator, ont été analysés². Les résultats montrent clairement que la recherche interdisciplinaire, en particulier la recherche menée par les centres, a fortement contribué aux pics des ODD 3 « Bonne santé et bien-être », 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » et 16 « Paix, justice et institutions efficaces » (voir illustration 1). Cela souligne que l'activité de recherche de l'Université de Berne contribue à relever les grands défis du XXI^e siècle.

SDG categories of research projects funded at the University of Bern

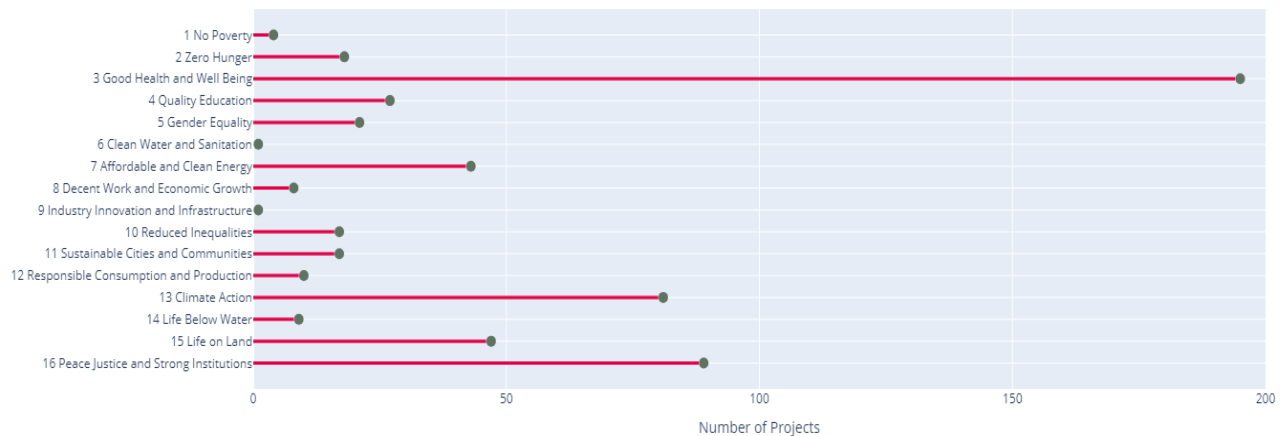


Illustration 1 : Catégories ODD des projets de recherche soutenus par l'Université de Berne ; évaluations et graphique du Research Management Office, Vice-rectorat de la recherche et de l'innovation

¹ Dimensions est une plateforme complète d'information sur la recherche qui intègre et relie différentes sources de données telles que des publications, des citations, des brevets, des études cliniques et des subventions. Dimensions permet de réaliser des analyses basées sur des données afin de visualiser les activités de recherche, d'identifier les tendances et d'obtenir des éclairages sur les mesures d'impact scientifique.

² L'analyse repose sur les données de Dimensions et ne prétend pas à l'exhaustivité. Les projets de recherche liés à l'Université de Berne répertoriés sur la plateforme sont classés par domaine de recherche par Dimensions et attribués aux ODD.

SDG by fields of research categories (funded research projects)

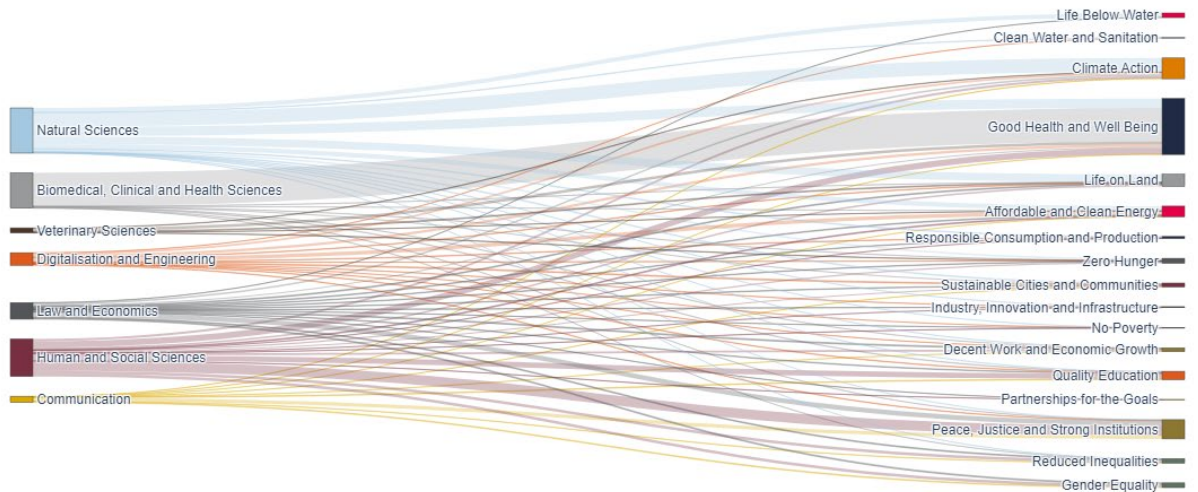


Illustration 2 : Catégories ODD par domaine de recherche des projets de recherche soutenus par l'Université de Berne ; évaluations et graphique du Research Management Office, Vice-rectorat de la recherche et de l'innovation

L'accueil réservé à la recherche dans les politiques mondiales d'organisations non gouvernementales, mais aussi dans les publications d'unions d'États et d'organisations internationales telles que l'OMS (Organisation mondiale de la santé) ou la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), montre que la recherche ne contribue pas seulement au développement des connaissances fondamentales. Les résultats de la recherche de l'Université de Berne constituent une base scientifique pour l'élaboration de directives internationales, nationales et régionales et de bonnes pratiques, accroissant ainsi le transfert de la recherche dans la société (voir illustration 3).

SDG categories of policies in which UniBe researchers were cited

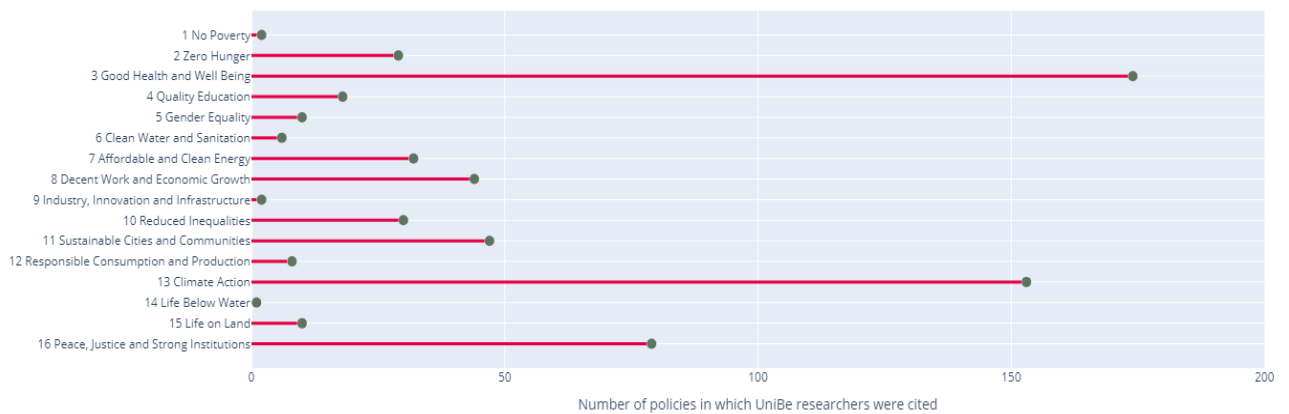


Illustration 3 : Catégories ODD des politiques dans lesquelles des chercheur·euse·s de l'Université de Berne sont cités ; évaluations et graphique du Research Management Office, Vice-rectorat de la recherche et de l'innovation


2.3.3 Initiatives et coopérations

Dans le domaine du développement durable, l'Université de Berne est engagée dans diverses initiatives et coopérations internationales. Au cours des années sous revue 2022/2023, elle a notamment participé aux activités suivantes :

u^b

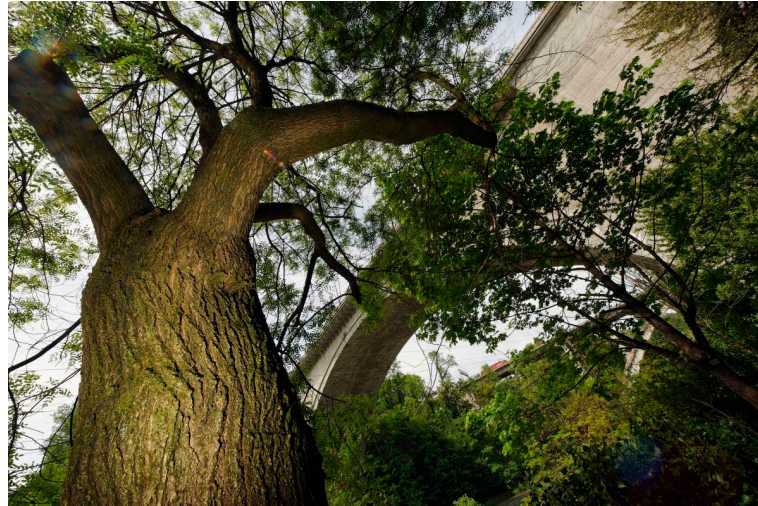
- **Alliance COPERNICUS** : l'Alliance COPERNICUS est un réseau européen d'universités œuvrant à l'intégration du développement durable dans l'enseignement, la recherche, le domaine opérationnel et la gestion. L'Université de Berne est membre de ce réseau depuis 2016. La Dre Anne Zimmermann du CDE a assuré la présidence de l'Alliance COPERNICUS pour le mandat 2019-2021. Elle est membre du comité consultatif de l'Alliance COPERNICUS pour le mandat 2023-2026.
- **ENLIGHT** : ENLIGHT est une alliance universitaire européenne composée de dix universités généralistes très actives dans le domaine de la recherche. Ensemble, elles développent des formes internationales flexibles d'échange dans la recherche et l'enseignement et visent à long terme des programmes et des diplômes communs. ENLIGHT accorde une attention particulière aux défis sociétaux tels que le changement climatique. L'Université de Berne est membre d'ENLIGHT depuis décembre 2022. L'Office pour le développement durable est représenté au sein du réseau ENLIGHT Green Office.
- **Global Mountain Biodiversity Assessment** : le Global Mountain Biodiversity Assessment (GMBA) est une plateforme de collaboration internationale et interdisciplinaire dans les domaines de l'évaluation, de la conservation et de l'exploitation durable de la biodiversité dans les régions de montagne. Les activités du GMBA sont supervisées par un comité scientifique directeur international et soutenues par un bureau de projets international (IPO) rattaché à l'Université de Berne et co-encadré par l'Université de Lausanne.

2.3.4 Manifestations axées sur le développement durable

- **Journée de la durabilité** : depuis 2017, l'Université de Berne organise tous les deux ans une journée de la durabilité, en collaboration avec la PHBern et la Haute école spécialisée bernoise. Comment transformer notre société pour qu'un avenir durable soit possible ? Quel est le rôle des hautes écoles dans ce contexte ? Les participant·e·s de la quatrième Journée de la durabilité organisée conjointement par les hautes écoles bernoises le 3 novembre 2023, dont le thème était « Valeurs et visions communes pour un avenir durable », se sont penché·e·s sur ces questions.
- 
- An illustration on a blue background showing several stylized human figures in various poses. One figure stands on a ladder reaching for a large orange balloon with the letters 'dld' written on it. Other figures are holding smaller balloons or interacting with the main one. In the top right corner, the word 'nachhaltig' is written in a green, sans-serif font with a small '3' as a superscript. The overall theme is sustainability and collaborative effort.
- **Cours littéraire « Fictions climatiques »** : au semestre d'automne, le **Collegium generale** de l'Université de Berne organise des cours littéraires en collaboration avec l'éditeur du magazine bernois *Reportagen*, Daniel Puntas. Chaque année, ces cours sont consacrés à un thème choisi, auquel des auteur·e·s suisses et étranger·ère·s sont convié·e·s. Le cours littéraire de l'automne 2022 portait sur le thème de la « fiction climatique ». La météo a toujours été un sujet de conversation et les phénomènes météorologiques sont des symboles dans les épopées, les

dramas et les poèmes. Dans le cadre de ce cours, les participant·e·s ont discuté de la contribution que la littérature peut apporter à la compréhension du réchauffement climatique.

- **[Jardin botanique de Berne \(BOGA\)](#)** : depuis 1860, le Jardin botanique de l'Université de Berne (BOGA) est une oasis multicolore et variée au cœur de la ville de Berne. Il dévoile la diversité fascinante des plantes et explique leur rôle essentiel pour l'humanité, tout en sensibilisant aux dangers qui les menacent. Le BOGA organise régulièrement des événements publics sur différents thèmes.



Jardin botanique de Berne

© Université de Berne

- **[Swiss Governance Forum](#)** : le Centre de compétence en administration publique (KPM) organise chaque année le Swiss Governance Forum. Le thème de 2023 « Approvisionnement en énergie : quo vadis ? » s'est intéressé à la question d'un approvisionnement énergétique fiable, durable et finançable. Le forum a proposé de nouvelles impulsions et a réfléchi aux problématiques les plus urgentes et aux nouveaux progrès réalisés pour garantir l'approvisionnement en électricité de la Suisse.

- **[Université des enfants](#)** : l'Université des enfants de Berne souhaite faire découvrir le monde de la recherche aux enfants de manière ludique, originale et passionnante et leur permettre d'échanger directement avec les enseignantes et enseignants de l'Université de Berne. Les enfants participants sont invités à réfléchir sur les thèmes les plus divers sans obligation de performance.



En 2023, le cours « Achats durables – as-tu vraiment besoin de toutes ces choses ? » a appris aux enfants comment consommer de la manière la plus locale possible et promouvoir un mode de vie durable. Dans un deuxième cours intitulé « Qu'est-ce que la biodiversité et pourquoi est-elle importante et bénéfique pour tout le monde ? », les enfants ont appris pourquoi la diversité est importante et ce qui peut être fait pour la préserver.

- **[Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels](#)** : le Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels est une initiative de recherche commune du Centre Oeschger pour la recherche en climatologie (OCCR) de l'Université de Berne et de la Mobilière. Il étudie

principalement les processus impliqués dans la grêle, les crues et les tempêtes ainsi que les dommages qui en résultent. Travaillant à la croisée des chemins entre science et pratique, le Laboratoire Mobilière vise des résultats d'une grande utilité pour la collectivité. Il a été créé en 2013 avec pour ambition de rendre la recherche fondamentale accessible à la pratique. En 2023, à l'occasion de son 10^e anniversaire, le Laboratoire Mobilière a mis en ligne une nouvelle plateforme d'information sur le thème de la grêle avec le concours « La Suisse cherche le plus gros grêlon ». Le concours s'est déroulé de début juin à fin août. Il visait à inciter la population à photographier des grêlons aussi gros que possible, à télécharger ces photos sur www.hagelforschung.ch et à s'informer sur ce site web, entre autres, sur le comportement à adopter en cas de grêle.



Installation de capteurs de grêle

© Université de Berne

- **Conférence ESEH 2023** : la conférence de la Société européenne d'histoire environnementale (European Society for Environmental History, ESEH) s'est tenue en août 2023 pour la première fois en Suisse à l'Université de Berne. Le thème central de la conférence était « Montagnes et plaines : interdépendances écologiques et climatiques passées, actuelles et futures ». L'organisation générale de la conférence de l'ESEH à Berne a été confiée à Christian Rohr, directeur du département d'histoire économique, sociale et environnementale de l'Institut d'histoire de l'Université de Berne et professeur d'histoire de l'environnement et du climat.
- **Open your Horizon – Différentes perspectives sur le développement durable** : le secrétariat de l'association Alumni UniBE a organisé l'événement « Open your Horizon – Différentes perspectives sur le développement durable » le 26 août 2023 à Berne en collaboration avec Rochester-Bern. À cette occasion, des questions telles que « Pourquoi est-il si difficile de développer une économie respectueuse de l'environnement ? », « À quoi ressemble un financement durable ? » et « Quels sont les effets du changement climatique sur la montagne ? » ont été abordées.

Les chercheuses et chercheurs de l'Université de Berne prennent part au dialogue entre la science et la société. Ils participent par exemple à des projets Agora du Fonds national suisse (FNS) et communiquent dans ce cadre les résultats de leurs recherches actuelles sur le développement durable à un public non spécialiste. Les projets Agora suivants en lien avec le développement durable ont été soutenus au cours des années sous revue 2022/2023 :

u^b

- ***From glacier to classroom: peer-to-peer communication to foster curiosity in science*** : afin d'éveiller un intérêt pour la recherche et de faire découvrir les pratiques scientifiques, le projet « Girls on Ice » organise des excursions sur le glacier de Findel, dans les Alpes valaisannes, pour des jeunes femmes de 15 à 18 ans.
- ***Game Changers for Change Agents – Sustainable Development Goals in Dialogue (ChaCha)*** : ce projet a pour objectif de contribuer concrètement au développement de connaissances sur la transformation au sein de la jeunesse suisse. À l'aide d'exemples concrets tels que la mobilité, la consommation de biens ou la consommation d'énergie, les élèves du secondaire II débattent des conflits d'objectifs entre les limites planétaires et leur mode de vie.
- ***Science-art-performances: Making co-benefits of climate mitigation measures visible and tangible*** : dans le cadre de ce projet, des chercheur·euse·s et des artistes issu·e·s de différentes disciplines souhaitent explorer de nouvelles voies dans la communication scientifique. À travers des installations artistiques, des performances musicales et des représentations théâtrales, le public est invité à ressentir personnellement les effets du changement climatique. En outre, les effets positifs des mesures de protection du climat sur la qualité de vie sont illustrés et visualisés.
- ***Atmosphere Watch at Schools*** : ce projet vise à intégrer la recherche universitaire sur la météorologie et le changement climatique aux cours de physique du secondaire. Le premier objectif est de renforcer l'intérêt des élèves pour les sciences de l'atmosphère et le changement climatique et de leur donner un aperçu du travail quotidien des jeunes chercheuses et chercheurs. Le deuxième objectif est de permettre aux jeunes chercheuses et chercheurs de l'Université d'acquérir une expérience pratique en communication scientifique en présentant aux élèves leurs recherches et leurs expériences.



Excursion sur la recherche climatique

© Université de Berne

Outre les projets Agora du Fonds national suisse, des scientifiques de l'Université de Berne développent également des supports pédagogiques et des activités ludiques contribuant à la transmission du savoir dans le domaine du développement durable, par exemple le jeu éducatif interactif « [Wake up – The Lao Coffee Game](#) » développé par le CDE et l'Université nationale du Laos en 2022. Le café est l'une des boissons les plus consommées au monde : près de 10 milliards de kilos de café rien qu'en 2021. Mais que se cache-t-il derrière toutes ces tasses de café que nous buvons chaque jour ? Comment le café est-il produit, transformé et commercialisé ? Qui sont les acteurs impliqués ? Et quelles sont les implications pour le développement durable ? Le nouveau Lao Coffee Game du CDE emmène les personnes intéressées dans une région de culture du café au sud du Laos et les invite à devenir des actrices et des acteurs.

2.4 Le développement durable à la bibliothèque universitaire

La bibliothèque universitaire accorde une grande importance au développement durable et en a fait l'un des quatre axes de sa nouvelle stratégie 2021-2024. Par ailleurs, elle participe depuis 2018 à l'initiative de développement durable « Biblio2030 » des bibliothèques suisses et a créé un groupe de travail correspondant. Ce dernier a pour mission la mise en place d'activités de promotion du développement durable au sein de la bibliothèque universitaire, ainsi que l'information et la sensibilisation des collaborateur-trice-s et du grand public concernant le développement durable. Il publie des informations sur l'engagement de la bibliothèque universitaire en faveur du développement durable dans une newsletter interne mensuelle depuis 2020 et sur le site web de la bibliothèque universitaire depuis 2021.



Au cours des années sous revue 2022/2023, la bibliothèque universitaire a en outre organisé plusieurs manifestations en lien avec le développement durable. En collaboration avec Bibliosuisse, une rencontre de réseautage avec plusieurs bibliothèques scientifiques suisses a été organisée en décembre 2022 à la bibliothèque universitaire de Berne. L'objectif de cette rencontre était d'échanger sur les mesures mises en œuvre jusqu'à présent dans le domaine du développement durable et d'établir une plateforme commune visant à améliorer la coordination.

Dans le cadre de la série de manifestations « [Buch am Mittag](#) », les visiteuses et visiteurs peuvent découvrir les thèmes de recherche actuels en sciences humaines et sociales à travers de brefs exposés. En 2023, les thèmes choisis étaient par exemple « Queer à l'école – pour le bien-être des jeunes LGBTQI+ » ou « Alimentation et politique – les villes, moteurs du développement durable ? ».

2.5 Numérisation

La numérisation change le monde. Les processus de transformation numérique remettent en question les schémas de pensée et d'action actuels. Cela exige de nouvelles compétences dans une réalité qui évolue rapidement. L'Université de Berne se saisit des opportunités et des défis de la numérisation, et entend contribuer de manière active, critique et durable au processus de numérisation. C'est pourquoi la Direction de l'Université a adopté en juin 2019 une stratégie du numérique qui a été mise à jour, complétée et modifiée en 2022 compte tenu des nouveaux défis résultant de la pandémie de coronavirus.

u^b

L'Université entend se positionner comme une plateforme scientifique dans le domaine de la numérisation au service de la société et de l'économie. Elle se fixe également pour objectif de mener une réflexion critique : la recherche bernoise souhaite étudier les opportunités et les risques de la numérisation, se pencher sur les aspects liés à la sécurité et à la protection des données et formuler des propositions en faveur d'une mise en œuvre responsable de la numérisation. Les recherches dans ce domaine sont monodisciplinaires, interdisciplinaires et transdisciplinaires, et viennent nourrir l'enseignement.

En plus des activités de recherche et d'enseignement, une série de manifestations a été organisée pour promouvoir une [approche critique de la numérisation](#). Depuis l'automne 2019, des conférences et des ateliers proposent de mener une réflexion critique sur un thème, tout en mettant l'accent sur les problématiques liées au développement durable. Le groupe de travail du Vice-rectorat de la qualité et du développement durable en charge du projet est assumé en alternance par les facultés, centres ou autres unités de l'Université qui organisent l'événement.



Nuit de la recherche

© Université de Berne

3. Enseignement

3.1 Éducation en vue du développement durable – La conception de l'Université de Berne

u^b

L'éducation en vue du développement durable permet à l'ensemble des actrices et acteurs d'une société d'être en capacité de prendre part au processus individuel et social de recherche, d'apprentissage et d'organisation d'un développement durable. Ces processus d'apprentissage en matière de développement durable revêtent une importance capitale. Aussi les chercheur·euse·s et, surtout, les enseignant·e·s de l'Université se doivent-ils de sensibiliser leurs étudiant·e·s au rôle de la science pour la société et son avenir.

Après leurs études, les diplômé·e·s de l'Université pourront contribuer de manière déterminante au développement durable à des postes de responsabilité dans la recherche, l'enseignement, l'administration, l'économie privée, la société civile et la politique. C'est pourquoi la formation universitaire en vue du développement durable doit notamment permettre aux étudiant·e·s de développer une pensée en réseau et systémique, de comprendre les dynamiques d'effets société-environnement et les processus complexes et de formuler des hypothèses d'impact quant aux causes et aux conséquences possibles de ces processus. Le renforcement de certaines compétences (p. ex. pensée critique, action participative, réflexion personnelle, etc.) tient une place centrale dans le débat sur l'éducation en vue du développement durable.



Cours au centre universitaire vonRoll

© Université de Berne

3.2 Offre d'études

Seule une collaboration entre les disciplines et les acteur·trice·s peut permettre de relever les défis posés aux générations actuelles et futures par le développement durable. Dans le cadre de programmes d'études spécifiques, l'Université de Berne transmet à ses étudiant·e·s des compétences aussi bien en termes de contenus que de méthodes, qui leur permettront d'identifier les problèmes liés au développement durable et de les traiter selon une approche interdisciplinaire et transdisciplinaire.

u^b

Aux niveaux bachelor et master, l'Université de Berne propose des programmes d'études dans le domaine du développement durable. Axés sur la pratique, ces programmes sont empreints d'une forte dimension interdisciplinaire et transdisciplinaire et s'adressent aux étudiant·e·s de toutes les facultés et filières.

- **Bachelor en développement durable, programme d'études mineur** : le travail interdisciplinaire en groupes et sur des études de cas permet de transmettre et d'appliquer des théories, des concepts, des approches et des méthodes. Outre la promotion des compétences professionnelles et méthodologiques, l'accent est mis sur le renforcement des compétences sociales, de communication et conceptuelles, qui sont essentielles à la collaboration interdisciplinaire et transdisciplinaire. Le bachelor en développement durable (programme d'études mineur) est proposé sous la forme de programmes d'études de 15, 30 et 60 crédits ECTS par le Centre for Development and Environment (CDE).
- **Master en développement durable, programme d'études mineur** : le master en développement durable (programme d'études mineur) transmet des compétences méthodologiques et fondamentales axées sur la recherche et l'application, qui permettent aux étudiant·e·s de travailler sur les thématiques du développement durable dans un cadre interdisciplinaire et transdisciplinaire, tout en mettant à profit leurs propres connaissances et compétences disciplinaires. Les étudiant·e·s étudient les enjeux sociétaux globaux du développement durable, la situation actuelle et les perspectives de la recherche afférente, ainsi que les théories interdisciplinaires et transdisciplinaires et les approches transformatives du développement durable. Le programme d'études transmet et encourage les compétences en matière de recherche interdisciplinaire et transdisciplinaire et de travail de projet, de même que les compétences méthodologiques, de réflexion et de communication. Le master en développement durable (programme d'études mineur) est proposé par le CDE et équivaut à 30 crédits ECTS.
- **Master en Sustainability Transformations, programme d'études mono** : en 2022 et 2023, une équipe du CDE a travaillé intensivement pour lancer ce nouveau cursus de master au semestre d'automne 2024.

Au niveau du doctorat, la thématique du développement durable fait partie du cursus de *l'International Graduate School North-South (IGS North-South)*, un établissement interuniversitaire. Dans le cadre de la formation continue, l'Université de Berne propose *un cours assorti d'un certificat en développement durable (CAS)*.

Par ailleurs, l'offre d'études en développement durable de l'Université de Berne comprend également les cursus d'études de master du Centre Oeschger pour la recherche en climatologie (OCCR), du World Trade Institute (WTI) et du Centre interdisciplinaire pour les études de genre (IZFG), ainsi que de leurs écoles doctorales.

Centres	Bachelor	Master	Graduate School	Formation continue
CDE	Bachelor en développement durable, programme d'études mineur	Master en développement durable, programme d'études mineur	International Graduate School North-South (IGS North-South)	CAS Développement durable
OCCR		Master in Climate Sciences	Graduate School of Climate Sciences	
WTI		Master of Advanced Studies in International Law and Economics (MILE)	Graduate School of Economic Globalisation and Integration	
IZFG		Master Minor Gender Studies	Graduate School Gender Studies	

Summer Schools : avec les Summer Schools, l'Université de Berne offre chaque été aux étudiant·e·s et aux chercheur·euse·s la possibilité d'étudier un thème spécifique dans un environnement international. La plupart des écoles d'été s'adressent principalement aux doctorant·e·s et aux postdoctorant·e·s, mais de plus en plus de Summer Schools sont aussi proposées aux étudiant·e·s en bachelor et en master, parfois en ligne. Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des Summer Schools proposées au cours des deux années sous revue :

Centres	Bachelor et master 2022	PhD et postdoc 2022	Bachelor et master 2023	PhD et postdoc 2023
OCCR	International Bachelor Summer School for Climate Research « Confronting Climate Change – from Science to Policy »	Swiss Climate Summer School « Extreme Weather and Climate: from atmospheric processes to impacts on ecosystems and society »	International Bachelor Summer School for Climate Research « Confronting Climate Change – from Science to Policy »	Swiss Climate Summer School « Climate-Water-Energy-Food-Nexus »
CDE	International Bachelor and Master Summer School on Sustainable Development « Co-designing solutions for transformative change »		International Bachelor and Master Summer School on Sustainable Development « Co-designing solutions for transformative change »	IGS North-South Summer School « Common pool resources in a globalized world »
OneHealth			Summer School « One Health » « Hidden players in the food chain »	

3.3 Éducation en vue du développement durable (EDD)

3.3.1 Intégration du développement durable dans tous les cursus

L'Université de Berne définit le développement durable comme un processus individuel et social de recherche, d'apprentissage et d'organisation auquel participent tous les membres de la société. Un tel processus participatif implique que l'ensemble des actrices et acteurs possèdent les connaissances et compétences requises pour y prendre part. L'éducation en vue du développement durable (EDD) constitue donc un élément clé de la mission éducative. C'est la raison pour laquelle l'Université de Berne s'est fixé

u^b

pour objectif d'intégrer le développement durable dans tous ses cursus et a inscrit cet objectif dans sa stratégie.

L'Université met des outils et des services à la disposition des enseignantes et enseignants pour les aider à intégrer le développement durable dans leurs disciplines. Créées sur mandat du Vice-rectorat de la qualité et du développement durable par l'équipe [Éducation au développement durable](#) (équipe EDD), ces offres de soutien ont été élaborées sur la base des expériences tirées de l'enseignement sur le développement durable. Elles sont développées et complétées en permanence. Les offres de soutien sont variées. Elles comprennent des supports pédagogiques, des ateliers, des services de conseil et un programme de promotion.



- **Guide et publications axées sur la pratique** : le guide [« Intégrer le développement durable dans l'enseignement des hautes écoles »](#) s'adresse aux enseignant·e·s de toutes les disciplines qui souhaitent aborder et intégrer le développement durable de manière transversale dans leurs cours. Il contient sous forme succincte des informations générales sur le développement durable et l'éducation en vue du développement durable.
En 2022, l'équipe EDD a publié l'étude [« Students between science and society: why students' learning experiences in transformative spaces are vital to higher education institutions »](#) de Lilian Trechsel et al. Cette étude s'est penchée sur la manière de surmonter la frontière entre la science et la société afin de contribuer à la transformation de l'enseignement supérieur dans l'optique d'un développement durable en tant qu'approche globale.
- **Supports pédagogiques** : le matériel EDD est disponible en accès libre et complété en permanence. Il propose des diapositives, des vidéos et des exemples didactiques ainsi que des collections avec des liens vers des outils didactiques et méthodologiques basés sur le web.
- **Ateliers et coachings** : l'équipe EDD propose aux enseignantes et enseignants de l'Université de Berne divers services pour les aider à trouver ensemble le lien entre leur discipline et le développement durable.
- **Programme de promotion** : le programme concurrentiel de promotion [« Promotion du développement durable par l'éducation » \(PDD\)](#) accompagne les enseignantes et enseignants de l'Université de Berne dans l'élaboration de cours facultatifs consacrés au développement durable. Depuis le lancement du programme de promotion en 2017, plusieurs projets ont déjà été approuvés, dont sept au cours des années sous revue 2022/2023. En 2023, des projets soutenus ont été publiés sous forme d'articles PDD succincts dans le magazine en ligne de l'Université de Berne (uniAKTUELL) afin de montrer comment la question du développement durable est intégrée dans l'enseignement de toutes les facultés et filières d'études. Des articles ont été publiés sur les trois projets suivants : [« Des étudiant·e·s présentent des solutions de construction durable »](#), [« Parlons des déchets »](#) et [« Les déchets de chantier sont le béton de demain »](#).
- **Tutoriel en ligne** : l'équipe EDD de l'Université de Berne a conçu un [tutoriel en ligne de deux heures](#) sur le développement durable, qui a été publié au sein de l'Université en novembre 2018. Cette offre pédagogique en ligne permet aux étudiantes et étudiants de découvrir de manière compréhensible et intéressante ce qu'est le développement durable et quel est son lien avec leur

discipline. Après la phase pilote et une évaluation, le tutoriel en ligne est à la libre disposition des enseignant·e·s et de leurs étudiant·e·s depuis 2020. En 2022, le tutoriel DD a été intégré au programme « Compétences pour l'avenir (numérique) » avec d'autres tutoriels portant sur différents thèmes.

- **Liens DD** : l'équipe EDD propose des liens avec le développement durable mettant en évidence les interdépendances entre le développement durable et les différentes disciplines et devant servir de base de discussion et d'aide aux enseignantes et enseignants de toutes les facultés. Les points de jonction entre les disciplines et le développement durable sont établis et présentés de manière concise et claire, en étroite collaboration avec des expertes et experts de l'Université. Ces documents sont disponibles en [allemand](#) et en [anglais](#).

3.3.2 Livret – La mobilité durable à Berne

En 2021, l'équipe EDD de l'Université de Berne a élaboré un guide de la ville durable pour les étudiantes et étudiants de l'Université de Berne. Le livret « [La mobilité durable à Berne](#) » invite les étudiantes et étudiants à réfléchir à ce dont ils ont besoin pour vivre bien et heureux. Il contient des faits, des idées et des conseils sur les thèmes « Mobilité », « À la maison », « Manger et boire », « Consommation responsable » et « Culture et cours ».

La version PDF du livret est disponible sur le site web de l'EDD et vise à rendre cette thématique accessible à toutes les personnes intéressées. Le livret « La mobilité durable à Berne » a en outre été traduit en anglais à l'intention des étudiantes et étudiants étrangers. La version anglaise a été remaniée en 2023 et réimprimée sous forme de livret.



4. Domaine opérationnel

4.1 Locaux

Les locaux est mise à la disposition de l'Université de Berne par l'Office des immeubles et des constructions (OIC) du canton de Berne, qui tient compte de la dimension du développement durable lors de la construction et de la rénovation des bâtiments. Les bâtiments construits et rénovés par le canton bénéficient de la certification *Standard Construction durable Suisse SNBS*, qui s'appuie sur des dispositifs existants (p. ex. normes MINERGIE® et MINERGIE-ECO® qui mettent en avant l'écologie du bâtiment et l'efficacité énergétique). L'Université de Berne vise la certification Platine. Les bâtiments placés sur des sites inadaptés ne peuvent pas faire l'objet d'une certification. En l'absence de certification, la directive « Construction et gestion durables » de l'OIC est appliquée.

Le service Bâtiments et locaux de l'Université de Berne est responsable de l'entretien et du développement de ses locaux. Dans la mesure du possible, il planifie les bâtiments en fonction de l'utilisation (p. ex. laboratoire, bureaux, bibliothèque) et non en fonction d'utilisatrices et d'utilisateurs spécifiques (p. ex. certains instituts). Il est ainsi possible de réagir à l'évolution des besoins sans qu'il soit nécessaire d'engager immédiatement des travaux. Par ailleurs, des directives prévoyant une utilisation raisonnée des locaux sont en vigueur.

4.2 Consommation totale d'énergie

Au cours de l'exercice 2022, la consommation totale d'énergie par personne³ a baissé de 5% par rapport à l'année précédente. Outre la douceur de l'automne et de l'hiver, cette baisse est principalement imputable aux mesures d'économie annoncées en réponse au risque de pénurie d'énergie. Dans l'ensemble, on constate donc une baisse de la consommation totale d'énergie malgré un surcroît de consommation de gaz et d'électricité. L'augmentation de la consommation de gaz s'explique principalement par l'exploitation, pour la première fois toute l'année, du nouveau bâtiment de laboratoires situé au Murtenstrasse 24-28, qui dispose d'une installation de production de vapeur alimentée au gaz pour les autoclaves.

En 2023, la consommation d'énergie a faiblement baissé (-3% par rapport à l'année précédente) malgré une légère augmentation du personnel pour une surface inchangée. L'augmentation de la consommation de gaz naturel, qui s'explique également en 2023 principalement par le nouveau bâtiment de laboratoires de la Murtenstrasse, a été compensée par les économies réalisées au niveau du chauffage à distance.

En 2017, dans le cadre du modèle des gros consommateurs, l'Université de Berne a réalisé une analyse de la consommation sur 14 sites et établi des premières estimations du potentiel d'optimisation de la consommation. Sur cette base, une convention d'objectifs cantonale d'une durée de dix ans a été conclue en 2018 avec le propriétaire du bâtiment, l'Office des immeubles et des constructions (OIC), et l'Office de l'environnement et de l'énergie (OEE) : une augmentation de l'efficacité énergétique de 0,41% par an (ou 4,1% après dix ans) a été décidée pour l'Université de Berne. Cet objectif tient compte du fait que l'Université possède des bâtiments de laboratoires à forte consommation d'énergie avec une part élevée d'énergie de production sur laquelle il n'est pas possible d'agir. Entre 2017 et 2023, les objectifs fixés par la convention d'objectifs ont été atteints.

³ Le nombre de personnes englobe les étudiant-e-s et les collaborateur-trice-s à plein temps.

4.3 Sources d'énergie

Depuis 2018, l'Université de Berne utilise de l'électricité issue de sources d'énergie renouvelables (énergie hydraulique, biomasse, énergie solaire). En raison des turbulences sur la bourse de l'électricité, l'électricité a été achetée sans qualité définie pour l'année 2023. Par la suite, il a été possible d'acheter des garanties d'origine pour l'énergie hydraulique suisse de sorte que l'électricité achetée était intégralement issue de sources renouvelables en 2023 également.

u^b

Pour chauffer ses bâtiments, l'Université de Berne fait principalement appel au chauffage à distance : durant les deux années sous revue, le chauffage à distance a fourni respectivement environ 86% et 85% de l'énergie de chauffage. Avec respectivement 14% et 15% au cours des deux années sous revue, l'utilisation directe de gaz et de mazout a certes été faible, mais elle a légèrement augmenté par rapport aux années précédentes. Cela s'explique principalement par l'augmentation de la consommation de gaz liée à la mise en service du nouveau bâtiment de laboratoires de la Murtenstrasse 24-28 évoquée précédemment.

Les sites adaptés aux installations photovoltaïques sont régulièrement vérifiés par le canton de Berne, propriétaire des bâtiments, représenté par l'Office des immeubles et des constructions (OIC), dans le cadre de la rénovation des bâtiments ou de travaux de réparation importants. En 2023, 14 installations photovoltaïques équipaient les toits de l'Université de Berne pour une puissance installée de 740 kWc. Une nouvelle extension des installations photovoltaïques sur les bâtiments de l'Université est prévue.

4.4 Eau

Entre 1995 et 2012, la consommation d'eau par personne a été réduite de moitié malgré une augmentation de la surface occupée et un doublement du nombre d'étudiantes et d'étudiants. Après la légère augmentation enregistrée de 2014 à 2016, la consommation d'eau a de nouveau baissé en 2017 et 2018 pour revenir à un niveau inférieur à celui de 2012. En 2018 et 2019, la consommation d'eau a pu être maintenue à ce faible niveau. En 2020 et 2021, un recul sensible de la consommation d'eau a été enregistré, ce qui s'explique par la moindre utilisation des bâtiments en raison de la pandémie de coronavirus et des confinements. Au cours de l'exercice 2022, l'exploitation des bâtiments est revenue pratiquement à la normale à partir du printemps. En conséquence, la consommation d'eau a retrouvé son niveau d'avant la pandémie. En 2023, la consommation d'eau a encore légèrement augmenté par rapport à l'année précédente.

Pour ce qui concerne l'eau, l'engagement de l'Université de Berne va au-delà du seul domaine opérationnel. Depuis 2013, l'Université possède le label [« Blue University »](#) de l'ONG canadienne « Le Conseil des Canadiens ». En tant qu'institution certifiée Blue University, elle reconnaît l'accès à l'eau comme un droit humain, veille à une gestion durable de l'eau et œuvre pour que l'approvisionnement et l'utilisation de l'eau restent aux mains des pouvoirs publics.

Dans ce domaine, l'Université assume ses responsabilités de diverses manières. Forte de ses longues années de recherche dans les domaines de l'eau et de sa gestion, elle se mobilise dans de nombreux projets nationaux et



internationaux. Dans le même temps, elle mène des recherches et propose un enseignement sur le thème des droits humains et contribue ainsi à la mise en œuvre du droit à l'eau.

Par ailleurs, elle encourage une gestion durable de l'eau en mettant à la disposition de ses étudiant·e·s et de ses collaborateur·trice·s des carafes et des bouteilles recyclables à remplir. De plus, les restaurants universitaires et les cafétérias proposent de l'eau du robinet gazeuse ou non gazeuse conditionnée. Au semestre d'automne 2023, l'initiative Blue University a été relancée auprès des étudiantes et étudiants.



4.5 Déchets

L'Université de Berne attache une grande importance à ce que les quantités de déchets non valorisables soient réduites et les possibilités de valorisation des déchets pleinement exploitées. Depuis 2010, une directive relative à l'élimination des déchets est en vigueur. Celle-ci prend en compte le développement durable et s'appuie sur la politique intégrée des produits, qui consiste à considérer les produits pendant tout leur cycle de vie. Le principe « Éviter – Réduire – Valoriser », qui est essentiel pour la gestion durable des déchets, prévaut.

À l'Université de Berne, la gestion durable des déchets prend notamment les formes décrites ci-après. Selon leur type, les déchets peuvent être confiés aux services d'intendance ou apportés au point de collecte des déchets spéciaux, où ils font l'objet d'une valorisation conforme aux règles en vigueur (p. ex. déchets électroniques, ampoules, batteries, ferraille, produits chimiques). Depuis 2020, tous les sites de l'Université de Berne sont en outre équipés de boîtes de recyclage (papier, PET, canettes en aluminium, autres déchets). Les nouveaux bâtiments en sont également équipés.

En ce qui concerne les autres mesures de recyclage, le recyclage des cartouches de toner vides et des réservoirs de toner usagés a été introduit fin 2017 et a depuis été progressivement étendu aux bâtiments de l'Université de Berne.

Depuis 2019, les « tubes Corning » en polypropylène (PP) sont collectés à l'Institut de géographie (GIUB) et recyclés par une entreprise de recyclage. En 2020, le recyclage, y compris le transport, d'autres matériaux de laboratoire en plastique a fait l'objet d'une évaluation. Celle-ci a montré que seuls les plastiques non contaminés sont actuellement recyclables en Suisse. Depuis 2021, les racks de pipettes en PP sont recyclés dans différents instituts.

Concernant le volume des déchets, les chiffres suivants ont été enregistrés au cours de la période considérée : en 2022, le volume des déchets par personne et par an a augmenté de 9% par rapport à l'année précédente. Cette hausse est due au fait que le fonctionnement de l'Université est revenu pratiquement à la normale après la pandémie de coronavirus. En 2023, le volume des déchets a de nouveau diminué de 3% par rapport à l'année précédente. Cela peut s'expliquer, d'une part, par l'utilisation de vaisselle recyclée dans les restaurants universitaires et, d'autre part, par une amélioration du tri des déchets.

4.6 Restauration

L'Université de Berne attache une grande importance à la durabilité de ses offres de restauration. Elle mise en particulier sur la transparence et la liberté de choix pour ses hôtes. La coopérative des entreprises ZFV (ZFV) assure avec un engagement sans faille la restauration des étudiant·e·s, enseignant·e·s et collaborateur·trice·s de l'Université de Berne depuis une quinzaine d'années déjà et a remporté le nouvel appel d'offres en 2021.

En novembre 2022, ZFV a présenté et adopté le plan de mesures pour le développement durable à l'Université de Berne pour 2023/2024. Ce plan de mesures tient compte d'aspects relatifs à la protection du climat, à la santé, à la préservation des ressources ainsi qu'aux dimensions sociales et éthiques.

ZFV a déjà engagé de nombreuses mesures dans les domaines du respect de l'environnement, de la régionalité et de la saisonnalité.

La charte Food & Beverage de ZFV régit de façon contraignante les principes de la restauration et la politique d'approvisionnement. Les lignes directrices ont pour but de mettre en œuvre une approche et une action responsables et durables dans toutes les entreprises ZFV sur la base d'exigences claires et harmonisées. Par exemple, la viande (bœuf, veau, porc, poulet) provient principalement de Suisse, le café en grains est issu d'une agriculture équitable et de préférence biologique, les légumes, les fruits et les pommes de terre sont, dans la mesure du possible, achetés en Suisse et le transport aérien est évité autant que possible.

L'offre de base comprend des plats végétariens ou véganes, qui sont chaque jour au menu des restaurants universitaires. La « journée Vegveg » est en place depuis 2022 : une fois par mois, les restaurants ZFV servent exclusivement des plats véganes et végétariens.

ZFV s'engage en faveur de la réduction du gaspillage alimentaire et de la sensibilisation à cette question. Pour ce faire, des outils efficaces ont été mis en place : sensibilisation et formation des collaboratrices et collaborateurs, bonne planification des achats et des quantités et prise en compte des restes dans la planification des menus. En 2023, la quantité de déchets alimentaires par repas principal a été calculée pendant quatre semaines et de nouvelles mesures ont été définies pour l'année 2024 sur cette base.

Afin de réduire la consommation de vaisselle jetable, ZFV collabore avec la société suisse [reCIRCLE](#). Au cours de l'exercice 2023, toutes les barquettes jetables ont été supprimées dans les restaurants universitaires et le concept « bring your own cup » a été introduit. Entre août et décembre 2023, ce sont ainsi 34 000 gobelets de café jetables qui n'ont pas été consommés. De plus, l'offre de contenants réutilisables « Grab n' Go » a été renforcée.

En septembre 2023, le premier restaurant universitaire végane de l'Université de Berne a ouvert ses portes en coopération avec [Bakery Bakery](#) au Gertrud-Woker-Strasse 3 (restaurant universitaire Bühlplatz). Il s'agit d'un projet pilote commun dont l'objectif est de réunir différents domaines : offre de restauration variée et accessible, développement durable, oasis d'apprentissage, locaux pour les étudiantes et étudiants ayant des enfants et bien plus encore. L'offre de Bakery Bakery est 100% végane.



Restaurant universitaire du bâtiment principal

© Université de Berne

4.7 La protection du climat

u^b

L'Université de Berne s'est fixé pour objectif de réduire les gaz à effet de serre dans tous les domaines sur lesquels elle exerce une influence directe et de contribuer ainsi à la protection du climat. Cet engagement n'est pas seulement une nécessité face au réchauffement climatique qui s'accélère ; c'est aussi une question de crédibilité : rappelons que l'Université de Berne fait partie des institutions de recherche les plus reconnues au monde dans le domaine du changement climatique. C'est pourquoi elle souhaite mener des activités de recherche sur le climat, mais aussi appliquer ses connaissances à son fonctionnement et aux voyages de service afin de contribuer à la protection du climat. Le principe qui prévaut consiste à réduire autant que possible les émissions de CO₂eq et à compenser les émissions inévitables par des mesures appropriées.

Dans un premier temps, quatre phases ont été définies. L'idée fondamentale est qu'il faut d'abord établir un bilan des gaz à effet de serre avant de dresser un état des lieux. Cet état des lieux permet ensuite d'identifier les potentiels de réduction, de développer des mesures de réduction et d'apporter une contribution à la protection du climat à la hauteur des émissions restantes. Dès le départ, ces thématiques ont été abordées en parallèle, les phases ne se suivant donc pas, mais ayant lieu en même temps. Des bilans des gaz à effet de serre sont établis chaque année et leur potentiel de limitation et de réduction est régulièrement contrôlé



Illustration de Manuela Leuenberger

4.7.1 Bilan des gaz à effet de serre

Le premier bilan des gaz à effet de serre de l'Université de Berne a été établi pour l'année 2019. Les informations détaillées relatives sont disponibles dans les [rapports annuels sur les gaz à effet de serre](#).

En 2022, le volume total des émissions de l'Université de Berne s'est élevé à 6 291 t CO₂ eq. Avec 5 076 employées et employés équivalents plein temps (EPT) et 19 297 étudiants, cela correspond à une moyenne de 0.26 t CO₂ eq par personne.

u^b

Si le bilan des gaz à effet de serre de l'année 2022 n'est plus autant marqué par les restrictions liées à la pandémie de Covid-19, il a néanmoins été influencé par les mesures prises en automne et en hiver 2022 face au risque de pénurie d'énergie. Les données de consommation et donc les émissions générées ont diminué dans le domaine de l'approvisionnement en chaleur des bâtiments. Pour le gaz naturel, l'impact des mesures d'économie a été amoindri par l'augmentation de la consommation imputable au nouveau bâtiment de laboratoires.

En 2023, le volume total des émissions de l'Université de Berne s'est élevé à 7 665 t CO₂ eq. Avec 5 141 employées et employés équivalents plein temps (EPT) et 19 640 étudiants, cela correspond à une moyenne annuelle de 0.31 t CO₂ eq par personne. En 2019, celles-ci s'élevaient au total à 7 861 t CO₂ eq, soit 0.34 t CO₂ eq par habitant. Les émissions totales ont diminué d'environ 2,5% par rapport à 2019. Les émissions par habitant ont diminué d'environ 8,8%. Les émissions provenant des voyages en avion restent la source individuelle la plus importante, avec une part de 60% des émissions totales.

Par une comparaison des années 2019 à 2023, l'illustration 4 met en évidence à la fois la baisse de la part des émissions des voyages en avion liée à la pandémie et l'augmentation des émissions de l'approvisionnement en gaz due à une collecte plus précise des données et à l'ajout de nouveaux bâtiments.

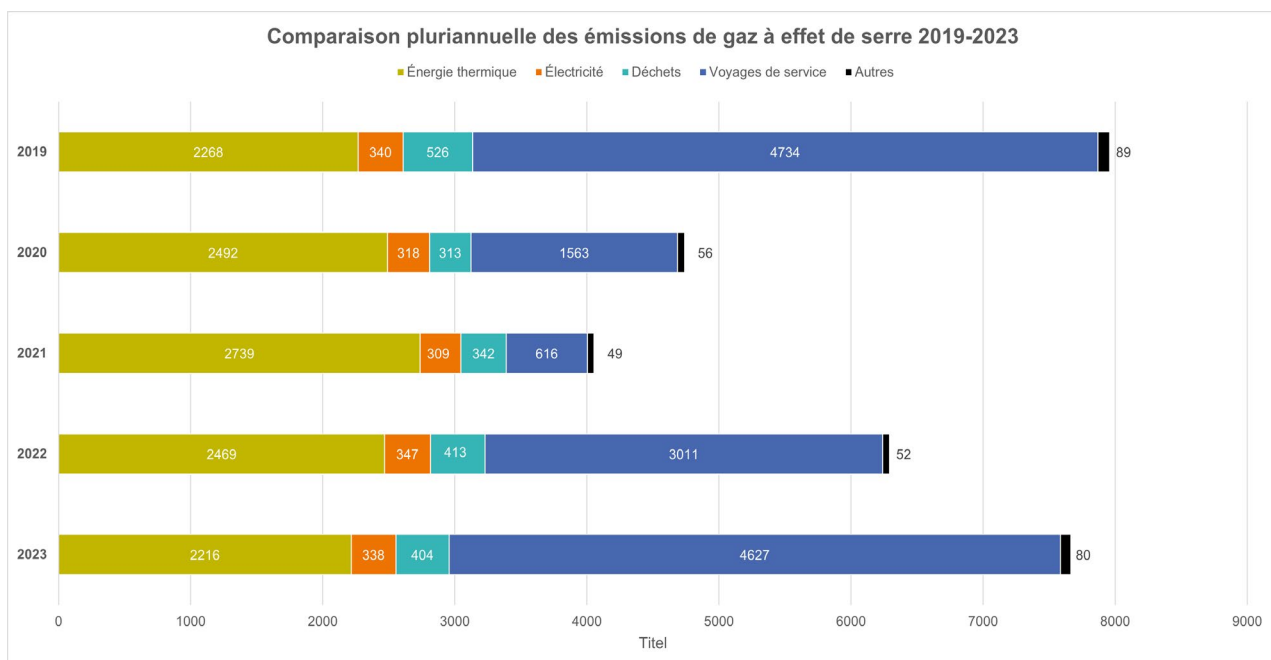


Illustration 4 : Émissions de gaz à effet de serre de l'Université de Berne, 2019-2023. Les émissions de gaz à effet de serre sont représentées par source d'émission et exprimées en CO₂ eq. L'énergie thermique comprend principalement les carburants des véhicules, le mazout, le gaz et le chauffage à distance. Les voyages de service sont les voyages en avion (env. 99%) et en train (à partir de 2023). Les déchets comprennent les ordures ménagères et les déchets spéciaux. La catégorie « Autres » englobe la consommation d'eau, le papier, le protoxyde d'azote, la garde d'animaux de rente et les parcelles d'essais pour la recherche.

Il convient de noter que les fluctuations des émissions, en particulier des émissions du chauffage à distance, résultent en partie des facteurs d'émission différents utilisés pour le calcul des émissions de CO₂ eq et qui varient chaque année. L'illustration 5 montre que la consommation totale d'énergie en kilowattheures (électricité, mazout, gaz et chauffage à distance) par rapport au nombre d'étudiant·e·s et de collaborateur·trice·s tend à légèrement baisser depuis 2019.

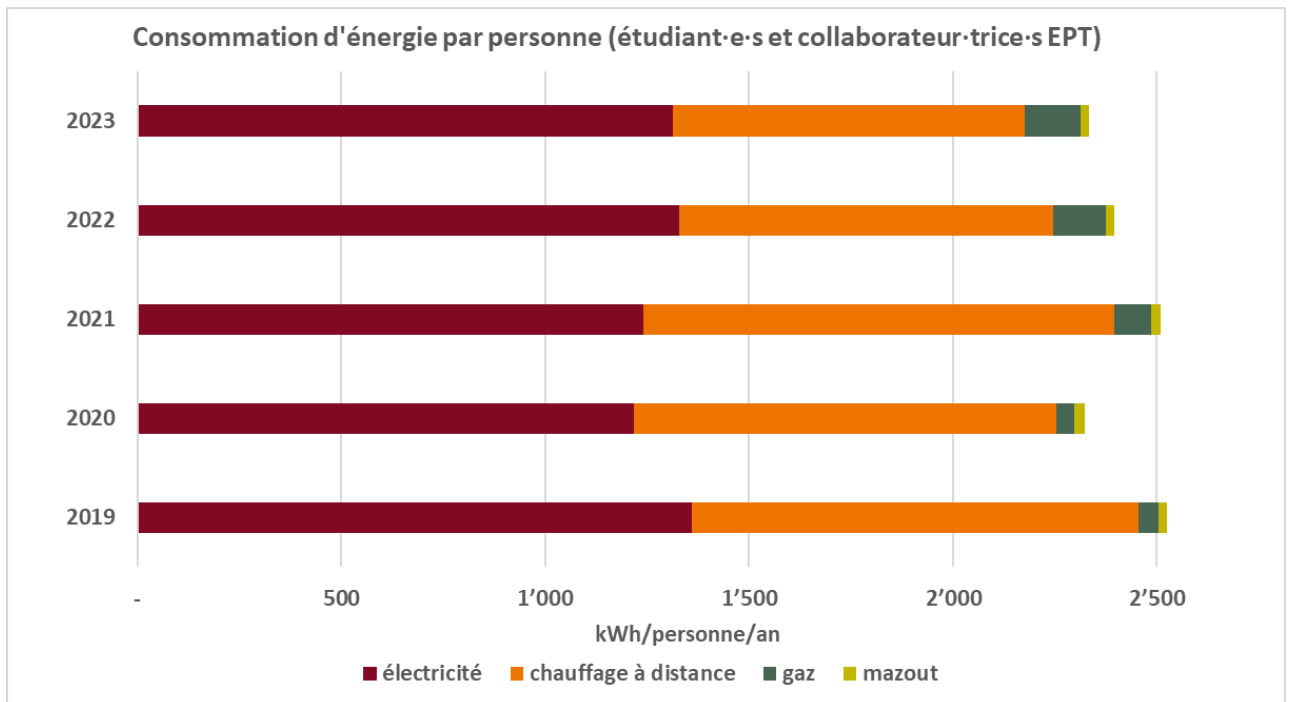


Illustration 5 : Comparaison des années 2019 à 2023 de la consommation totale d'énergie en kWh/personne/an (électricité, mazout, gaz, chauffage à distance) de l'Université. Les personnes désignent les étudiant·e·s et les collaborateur·trice·s en EPT.

4.7.2 Réduction

Au cours des dernières années, l'Université de Berne a mis en œuvre des mesures visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Dans un premier temps, des mesures interinstitutionnelles ont été engagées, par exemple des calculs et clarifications pour passer à une consommation d'énergie plus respectueuse du climat, la limitation des voyages en avion ou l'encouragement des formats numériques d'enseignement. Il y a d'autres mesures à prendre, entre autres dans la mise en œuvre de mesures centrales et dans la conception de mesures participatives adaptées aux besoins des facultés.

Les mesures de réduction déjà mises en œuvre dans les domaines de la mobilité et de l'énergie sont brièvement présentées ci-après.

Mobilité

Les voyages de service (voyages en avion et en train) et le trafic pendulaire constituent un thème majeur eu égard à nos activités universitaires quotidiennes, car nous menons nos activités de recherche au niveau national et international. Les collaborateur·trice·s et les étudiant·e·s peuvent contribuer à la réduction de ces nuisances environnementales.

Voyages de service :

L'Université de Berne s'est dotée d'une directive relative aux voyages de service qui fixe des prescriptions en faveur du respect du climat. Elle comprend notamment le système des feux tricolores applicable aux voyages de service de l'Université ainsi que la réservation obligatoire par l'intermédiaire de la plateforme de voyage et de Businesstravel CFF.

Afin de réduire les émissions de CO₂eq liées aux voyages en avion, l'Université de Berne a instauré en 2020 un [système de feux tricolores applicables aux voyages de service de l'Université](#). Ce système définit les destinations pour lesquelles le train doit être privilégié (catégorie verte) et les destinations pour lesquelles le train est prioritaire par rapport à l'avion (catégorie jaune). Dans les catégories jaune et rouge, les déplacements en train de nuit sont recommandés pour réduire le nombre de voyages en avion. Afin de simplifier l'enregistrement des voyages de service et d'apporter un soutien optimal aux collaboratrices et collaborateurs, l'Université a mis en place une [plateforme centralisée de voyage](#) universitaire. La plateforme de voyage comprend un outil de réservation en ligne et une [agence de voyages](#) dont le siège est situé à Berne. L'utilisation de la plateforme de voyage est obligatoire pour tous les membres de l'Université depuis janvier 2023. La liste des destinations du système de feux tricolores, qui est régulièrement mise à jour en fonction des changements d'horaires, est disponible sur la plateforme de voyage.

La [communication vidéo](#) est l'un des moyens permettant de réduire les kilomètres parcourus et les nuisances environnementales qu'ils génèrent. L'Université de Berne dispose à cet effet de différentes solutions logicielles et de salles de vidéoconférence. L'infrastructure de vidéoconférence est développée en permanence.

Trafic pendulaire :

Le vélo est une alternative fréquemment utilisée pour remplacer la voiture ou les transports en commun. L'utilisation des vélos et des vélos électriques soutient le développement durable à plusieurs égards. L'activité sportive est bénéfique pour la santé, les émissions polluantes diminuent et vous préservez votre porte-monnaie. Le centre universitaire vonRoll dispose d'un parking souterrain pouvant accueillir 1 000 vélos. Il est conçu pour permettre aux collaborateur-trice-s et aux étudiant-e-s d'accéder rapidement à leur poste de travail. L'utilisation de la station vélo est gratuite. Les casiers voisins sont gérés par l'atelier vélo. L'atelier vélo vonRoll est spécialisé dans les réparations et la vente de vélos d'occasion.



Station vélo du centre universitaire vonRoll

© Université de Berne

Véhicules de service :

L'acquisition de véhicules de service relève de la responsabilité des différentes unités organisationnelles. Dans le cadre de la procédure d'autorisation, le service Exploitation et technique établit à chaque fois un co-rapport et soutient, en fonction de la situation, l'acquisition de véhicules énergétiquement efficaces. Les véhicules conventionnels sont continuellement remplacés par des véhicules électriques.

Énergie

En concertation avec le service Exploitation et technique, l'Université de Berne a mené des clarifications concernant la transition vers des produits énergétiques plus respectueux de l'environnement et accompagne cette transition.

Électricité :

Depuis 2016, l'Université utilise de l'électricité intégralement issue de sources d'énergie renouvelables (énergie hydraulique, biomasse, énergie solaire), principalement produite en Suisse.

Les sites adaptés aux installations photovoltaïques sont régulièrement vérifiés par l'Office des immeubles et des constructions (OIC) du canton de Berne, propriétaire des bâtiments, dans le cadre de la rénovation des bâtiments ou de travaux de réparation importants. Les données de quelques installations déjà installées peuvent être consultées sur [Solarlog](#).

Chauffage à distance :

La conversion progressive des sites alimentés en chauffage à distance à l'éco-chauffage à distance est en cours d'examen. Dans la mesure du possible, d'autres sites doivent être raccordés au réseau de chauffage à distance afin, par exemple, de remplacer le gaz ou le mazout.

Mazout, froid à distance :

La marge de manœuvre de l'Université dans ce domaine est limitée. Il n'existe pas de possibilité de conversion centralisée, mais l'Université de Berne travaille en étroite collaboration avec le canton pour trouver des solutions durables. Dans les projets de rénovation, le canton, en tant que propriétaire des bâtiments, examine toujours s'il est possible de renoncer au mazout au profit de pompes à chaleur ou de l'énergie solaire, par exemple.

4.7.3 Compensation et sensibilisation

Les projets de protection du climat sont un élément essentiel pour atteindre les objectifs mondiaux de protection du climat. Tant que l'Université de Berne ne parviendra pas à réduire ses émissions de manière suffisante, elle apportera une contribution positive à la protection du climat à la hauteur de ses émissions inévitables. L'Université prévoit un paquet de mesures comportant à la fois mesures de réduction, l'achat de certificats de compensation et d'autres mesures alternatives (p. ex. projets en lien avec l'initiative [Engaged UniBE](#), concours d'idées).

À long terme, les projets de puits de carbone et les technologies à émissions négatives joueront un rôle de plus en plus important, car seule la fixation du CO₂ eq de l'atmosphère permettra de compenser durablement les émissions inévitables.

Les émissions inévitables générées par les voyages en avion sont compensées au moyen de mesures appropriées, conformément à l'ordonnance sur le personnel du canton. À cet égard, les projets de compensation doivent respecter les critères fondamentaux reconnus internationalement. L'Université de Berne prend très au sérieux le questionnement des méthodes de contrôle et d'évaluation et adapte le

portefeuille de projets envisagés en conséquence. Un comité de sélection définit les critères et sélectionne les projets.

En 2022, les émissions des voyages en avion, qui se sont élevées à de 3 011 t CO₂ eq, ont été compensées par [trois projets](#). Outre les critères fondamentaux, reconnus internationalement et applicables aux projets de compensation, les aspects suivants ont été pris en considération pour la sélection des projets effectuée fin 2023 :

u^b

- Technologie, année du projet et qualité des informations relatives aux critères fondamentaux internationaux applicables à la compensation.
- Les projets suisses et les projets réalisés dans les régions où l'Université de Berne mène des activités de recherche sont privilégiés.
- Dans la mesure du possible, la préférence est donnée aux projets qui, outre la réduction des émissions de CO₂ eq, visent également d'autres objectifs de développement durable.

Un appel d'offres public sera lancé début 2025 pour la compensation des émissions des voyages en avion de l'année 2023. Les projets seront ensuite choisis par un comité de sélection.



Jardin botanique de l'Université de Berne

© Université de Berne

4.7.4 Collaborations avec des hautes écoles suisses

L'Université de Berne est représentée au sein de plusieurs réseaux suisses s'intéressant aux thématiques du développement durable. Ces derniers visent notamment la mise en réseau avec les hautes écoles suisses et l'échange de bonnes pratiques.

- **Réseau Durabilité de swissuniversities** : le réseau Durabilité de swissuniversities a pour mission de mettre en réseau les expert·e·s des hautes écoles, de conseiller les organes de swissuniversities et d'échanger les bonnes pratiques. Le réseau représente toutes les hautes écoles (universités, hautes écoles spécialisées, hautes écoles pédagogiques) et a débuté ses travaux en septembre 2020. L'Université de Berne y est représentée depuis sa création. La direction de l'Office pour le développement durable est membre du comité.
- **Swiss Network for Sustainable University Business Travel** : créé en 2019, ce réseau est composé de responsables du développement durable ou de la mobilité de la quasi-totalité des hautes écoles suisses. Il a pour objectif de trouver des solutions communes pour réduire l'impact environnemental des voyages en avion par le biais de discussions et d'échanges intensifs. Les membres du réseau partagent des connaissances, des bonnes pratiques et des expériences issues de projets en matière de voyages de service afin de permettre aux institutions participantes d'apprendre et de faire avancer leurs propres projets.
- **Réseau pour un approvisionnement durable** : depuis 2023, l'Office pour le développement durable est représenté au sein du Réseau pour un approvisionnement durable. L'objectif de ce groupe de travail est d'étudier les moyens d'intégrer le développement durable dans les pratiques d'achat de biens et de services (de manière centralisée et décentralisée). Le groupe discute des pratiques, ressources et instruments éprouvés pour accompagner la transition des processus vers un approvisionnement plus durable.
- **Réseau Green Lab** : depuis 2023, l'Office pour le développement durable est représenté au sein du réseau Green Lab. La mission de ce réseau est l'échange de connaissances, de bonnes pratiques, d'expériences et de mesures spécifiques entre les institutions de formation suisses afin d'améliorer le développement durable des laboratoires en milieu humide.

4.8 Biodiversité

Les jardinières et jardiniers de l'Université de Berne entretiennent et rénovent les espaces extérieurs de ses bâtiments. Ainsi, 130 objets d'une superficie d'environ 25 hectares sont exploités de manière proche de la nature. Pour ce faire, ils appliquent depuis 2018 un concept associant entretien proche de la nature et développement durable (notamment biodiversité), qu'ils appliquent systématiquement. Les collaborateur·trice·s de la pépinière sont formé·e·s en ce sens.

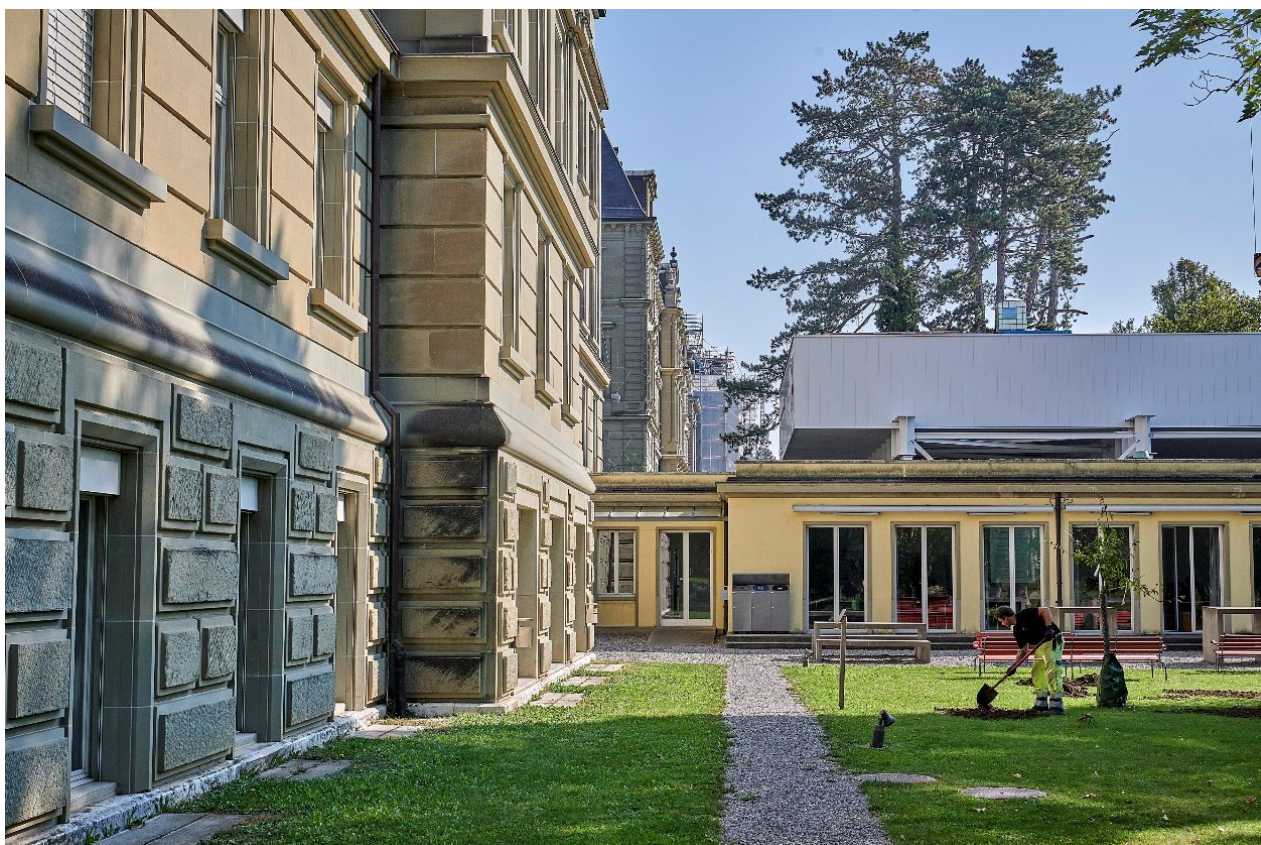
Les produits phytosanitaires et les engrais chimiques sont proscrits, les néophytes sont traitées mécaniquement selon un procédé rapide mis en œuvre régulièrement. Les jardinières et jardiniers de l'Université font attention à la faune et à la flore indigènes, veillent à leur épanouissement et les intègrent dans leurs réalisations. Les haies sauvages, par exemple, sont entretenues et complétées par des plantes indigènes afin d'accroître la diversité. Les plantations nouvelles comprennent majoritairement des espèces indigènes. De nouveaux arbres fruitiers de haute tige sont également plantés et les vieux arbres fruitiers sont valorisés au moyen de coupes adaptées. Les pelouses ne sont ni amendées ni arrosées pour favoriser la diversité des espèces. Dans la mesure du possible, des pelouses et prairies fleuries sont plantées.

Les petites structures, telles que des tas de branches, de pierres ou de feuilles, des lisières et des étangs, sont souhaitées et intégrées aux travaux d'entretien. La mise en réseau des différents éléments, qui constituent une source importante de nourriture et d'abri pour les petits animaux, est recherchée.

Depuis 2019, la pépinière informe au moyen de panneaux les collaborateur-trice-s et les étudiant-e-s ainsi que les riverain-e-s et les passant-e-s des habitats nouvellement créés et livre des conseils de jardinage. Lors de l'achat de petits engins et de machines, elle privilégie dans la mesure du possible les appareils électriques.

u^b

Au cours des deux années sous revue, les mesures définies dans le cadre du concept d'entretien ont continué d'être mises en œuvre de façon systématique. Par exemple, de nouveaux sites ont été créés pour des espèces d'orchidées protégées au niveau national et d'autres pelouses fleuries, de nouveaux arbres fruitiers à haute tige ont été plantés et des fleurs sauvages ont été semées. En raison du changement climatique, les travaux de fauche commencent plus tôt et se terminent plus tard. Les arrosages ont considérablement augmenté, surtout en plein été, ce qui a entraîné un important surcoût.



Jardin UniS

© Université de Berne

5. Contexte professionnel et social

5.1 Promouvoir l'égalité des chances

L'Université de Berne s'engage en faveur de l'égalité des chances. L'objectif de la politique de l'Université de Berne en matière d'égalité est que l'ensemble des facultés, départements et instituts, ainsi que l'administration, soient sensibilisés à ces questions et les mettent en pratique. La Commission et le [Bureau de l'égalité des chances](#) (Service pour l'égalité entre femmes et hommes jusqu'en 2022), qui existent tous deux depuis 1990, conseillent et soutiennent les responsables dans ce processus.

Plans d'action : l'Université de Berne a mis en place un plan d'action pour l'égalité entre femmes et hommes depuis 2013 ainsi que le « Plan d'action Égalité des chances 2021-2024 » en 2021. Parallèlement aux efforts déployés jusqu'à présent en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, l'Université de Berne inclut désormais au niveau institutionnel la question de la diversité sous le terme « égalité des chances ».

Le plan d'action définit des objectifs et des mesures concernant les catégories de diversité que sont le sexe, les handicaps physiques et psychiques, l'âge, l'origine ethnique (langue, nationalité, couleur de peau, expérience migratoire, religion), l'origine sociale et le statut social, l'orientation sexuelle et l'identité de genre. En raison de l'élargissement du mandat qui en a résulté, le « Service pour l'égalité entre femmes et hommes » a été rebaptisé en 2022 « Bureau de l'égalité des chances ».

La promotion de l'égalité des chances n'est pas inscrite dans des plans d'action uniquement au niveau de l'Université dans son ensemble, mais aussi au niveau des facultés : en 2020, les huit facultés et cinq centres de l'Université de Berne ont dressé un état des lieux et adopté de nouveaux plans pour l'égalité des chances pour la période 2021-2024. En 2022, les facultés et les centres ont établi un rapport intermédiaire sur les plans. Le prochain état des lieux et l'élaboration de nouveaux plans sont prévus pour 2024.

Mesures pour promouvoir l'égalité des chances : les mesures pour promouvoir l'égalité des chances engagées à l'Université de Berne sont très diverses. Elles ne se limitent pas à l'assurance qualité de la procédure d'engagement et à la promotion de la relève féminine. Elles comprennent également des mesures visant à favoriser la conciliation entre études, travail et tâches d'assistance⁴, ainsi que la lutte contre les discriminations et les stéréotypes. Au cours des deux années sous revue, de nouvelles mesures ont été mises en œuvre dans ces domaines et les mesures existantes ont permis d'obtenir les résultats décrits ci-dessous :

- **Assurance qualité de la procédure d'engagement :** en 2021, la Direction de l'Université a adopté le guide « *Procédure d'engagement à l'Université de Berne sous l'angle de l'égalité des chances* ». Ce guide décrit l'attribution des charges de professorat dans le cadre de la procédure d'engagement et livre de nombreux conseils pratiques. Par ailleurs, la vidéo « [Recherchons professeure](#) » propose des conseils concrets sur la procédure d'engagement. Elle est disponible en allemand et en français. Au cours de l'exercice 2023, des outils ont également été élaborés afin d'améliorer la mise en œuvre de la déclaration DORA, que l'Université de Berne a signée en 2016. La déclaration DORA vise à améliorer la manière dont la recherche scientifique est évaluée, ce qui est particulièrement important pour le travail des commissions d'engagement.

⁴ Les mesures en faveur de la conciliation entre études, travail et tâches d'assistance sont décrites à la section 5.5. du présent rapport.

- Promotion de la relève féminine : depuis 2017, le Service pour l'égalité (rebaptisé Bureau de l'égalité des chances) conduit le programme de développement de carrière « [COMET – Coaching, Mentoring et Training pour postdoctorantes](#) », qui s'adresse spécifiquement aux postdoctorantes et aux femmes qui préparent une habilitation de toutes les facultés, et complète les programmes de tutorat facultaires et étudiants déjà en place à l'Université de Berne. Un programme personnalisable permet de renforcer les compétences, le savoir-faire et la motivation pour la carrière scientifique. Pour chaque cycle, 20 places sont attribuées sur concours.
- Choix des études et accès aux études : le choix des études est encore profondément marqué par des considérations liées au genre. Le Bureau de l'égalité des chances s'engage à combattre ces stéréotypes afin de réduire la ségrégation horizontale. En 2018 a été lancé le projet de coopération de swissuniversities « chance_be : égalité des chances dans le choix des études et de la profession dans les hautes écoles bernoises ». Au terme de ce projet national de coopération de quatre ans, il a été décidé en 2021 que le « *dialogue entre théorie et pratique* » (Université de Berne, Haute école spécialisée bernoise BFH et Pädagogische Hochschule Bern PHBern) serait poursuivi par les trois hautes écoles en collaboration avec le canton et élargi à d'autres thématiques de l'égalité des chances. Les rencontres « *dialogue entre théorie et pratique* » sont publiques et ont lieu deux à trois fois par an.
En 2022, dans le cadre de la journée Futur en tous genres, un jeu de postes sur le thème « En route vers le futur : un parcours à travers la ville de Berne pour choisir ses études et sa profession » a par ailleurs été proposé. La ségrégation sexuelle au travail a été abordée dans différents lieux de l'espace public. La journée Futur en tous genres est organisée depuis 2013 à l'Université de Berne en étroite collaboration avec la direction de cette journée nationale. Le jeu de postes a été élaboré avec les services pour l'égalité de la ville et du canton de Berne.
- Lutte contre les discriminations : l'Université de Berne ne tolère aucune forme de discrimination. Elle aspire à un virage culturel et place la protection de ses membres au centre de ses préoccupations.
Harcèlement sexuel : en 2022, les procédures internes en matière de harcèlement sexuel à l'Université de Berne ont été révisées afin de les rendre plus transparentes. Elles sont désormais également disponibles sous forme de graphique. Au cours des années sous revue, la Journée nationale contre le harcèlement sexuel dans les hautes écoles a eu lieu le 23 mars de chaque année. À travers différents ateliers pratiques, tables rondes et points lecture, l'Université de Berne a offert aux étudiant·e·s, enseignant·e·s et collaborateur·trice·s la possibilité de s'informer sur le harcèlement sexuel et d'approfondir leurs connaissances sur le sujet.
Protection de l'intégrité personnelle : fin 2023, la Direction de l'Université a adopté le document de base « Protection de l'intégrité personnelle ». Celui-ci décrit l'engagement de l'Université de Berne en matière de protection de l'intégrité personnelle, en particulier en ce qui concerne la discrimination, ainsi que les voies juridiques et les points de contact à disposition. Il sert notamment à rendre les messages plus accessibles.
LGBTIQ+ : l'Université de Berne encourage un environnement de travail et d'études ouvert et respectueux, y compris en matière d'orientation sexuelle et romantique et d'identité de genre. Elle prend des mesures visant à promouvoir l'égalité des personnes LGBTIQ+. Le sigle LGBTIQ+ signifie lesbienne, gay, bisexuel, trans, intersexe et queer ou en questionnement. Le signe + indique que l'énumération n'est pas exhaustive et qu'il existe encore de nombreuses autres orientations sexuelles et romantiques et identités de genre. Les étudiant·e·s et collaborateur·trice·s LGBTIQ+ de l'Université de Berne disposent d'un service d'accueil au Bureau de l'égalité des

chances, qui offre un soutien dans les situations difficiles de la vie quotidienne à l'Université ou peut accompagner les coming out à l'Université.

Au mois de mai de chacune des années sous revue, l'Université de Berne a célébré pour la première et la deuxième fois la *Journée internationale contre l'homo-, la bi-, l'inter- et la transphobie (IDAHOBIT)*, à l'occasion de laquelle diverses activités, manifestations et campagnes sur le thème LGBTIQ+ ont été organisées.

Discours de haine : l'Université de Berne condamne tout discours de haine et soutient ses chercheuses et chercheurs dans la lutte contre ce phénomène. L'expression « discours de haine » désigne les propos visant à dévaloriser, à offenser ou à menacer des individus ou des groupes ou incitant à la haine ou à la violence contre des individus ou des groupes. Le discours de haine peut revêtir différentes formes et être adressé par le biais de différents canaux (médias sociaux, messagerie électronique, appels téléphoniques, commentaires en ligne, etc.). Le discours de haine est devenu un phénomène massif principalement en raison de la numérisation, qui facilite les attaques en affaiblissant les blocages. L'Université de Berne met des points de contact à la disposition des personnes victimes de propos injurieux et de discriminations. Au cours des deux années sous revue, plusieurs manifestations ont été organisées sur ce thème et de nouvelles offres ont été créées à l'intention des collaboratrices et collaborateurs de l'Université de Berne, par exemple des formations aux médias et une aide d'urgence.

Racisme : l'Université s'efforce d'instaurer un climat de travail et d'études respectueux, inclusif et non discriminatoire et ne tolère aucune forme de racisme. Toute discrimination fondée sur l'origine est interdite (art. 8 al. 2 de la Constitution fédérale) et l'Université lutte contre le racisme tant au niveau structurel, institutionnel qu'individuel. Dans le cadre d'un plan d'action, l'Université prend des mesures appropriées et s'engage ainsi en faveur d'une culture non discriminatoire.

Toute personne qui pense être victime de discrimination raciale au sein de l'Université de Berne a le droit d'être soutenue et conseillée. L'Université de Berne prend également note des signalements d'incidents racistes afin de mieux comprendre le phénomène et de mettre en œuvre des mesures ciblées. Les membres de l'Université concernés et les témoins ont la possibilité de signaler les incidents de manière confidentielle à l'aide d'un formulaire de déclaration ou directement par e-mail au Bureau de l'égalité des chances.

La campagne « *Il faut parler* » ... *et plus précisément de racisme !* a été lancée en 2023. Le racisme est un problème de société qui doit être traité en tant que tel. Malheureusement, on en parle encore beaucoup trop peu. L'Université de Berne veut que cela change.

- **Better Science – repenser le monde académique** : l'initiative « Better Science » a été lancée à l'Université de Berne en 2020. Elle appelle à repenser le monde académique en abandonnant le paradigme de la rapidité en faveur de plus de durabilité, de diversité et de qualité. Le site web « [Better Science](#) » introduit le sujet et invite à signer les dix appels à l'action qui permettront, au niveau individuel, une culture scientifique plus saine en Suisse et au-delà.

Prix Lux de l'égalité des chances : depuis 2017, l'Université de Berne décerne le « [Prix Lux de l'égalité des chances](#) » aux personnes et unités qui œuvrent activement en faveur de l'égalité des genres et de la diversité. En 2022, le « Prix Lux » a été décerné au pôle de recherche national « [RNA & Disease](#) », dont l'objectif principal est de remédier au leaky pipeline dans les sciences naturelles, notamment au moyen d'un programme de soutien qui prolonge l'engagement au-delà d'un Flexibility Grant ou permet un congé parental plus long pour les pères et les couples de même sexe. En 2023, le prix a été décerné au collectif d'étudiant·e·s en médecine « [CLASH Berne](#) », qui lutte contre le sexisme et le harcèlement sexuel à l'hôpital et à l'université.

Représentation des sexes : l'Université de Berne aspire à une répartition équitable des deux sexes à tous les échelons. Au niveau des charges de professorat, l'Université a défini les objectifs suivants dans son plan d'action 2021-2024 : d'ici 2024, la part des femmes doit être de 33% parmi les professeur·e·s ordinaires et extraordinaires et de 40% parmi les professeur·e·s assistant·e·s **avec et sans prëtularisation conditionnelle**.

En 2022 et 2023, la proportion de femmes parmi les professeur·e·s assistant·e·s avec et sans prëtularisation conditionnelle s'élevait respectivement à 58,3% et 58%, une part nettement supérieure à l'objectif de 40%. Dans les charges de professorat ordinaire et extraordinaire, la part des femmes a continué d'augmenter, atteignant 26,5% en 2023.

En résumé, il convient de noter que l'objectif d'une part d'au moins 40% de femmes parmi les professeur·e·s assistant·e·s avec et sans prëtularisation conditionnelle est atteint depuis plusieurs années. En revanche, l'objectif de 33% de femmes dans les charges de professorat extraordinaires et ordinaires n'est pas encore atteint, même si la tendance est à la hausse.

5.2 Diversité

L'Université de Berne s'engage contre la discrimination ainsi que pour l'égalité entre femmes et hommes et l'égalité des chances au sein de l'Université. Cela comprend l'élimination des inégalités dont sont victimes les personnes handicapées ou atteintes de maladies chroniques et la suppression des barrières dans les études et le travail à l'Université de Berne. L'objectif est de permettre aux étudiant·e·s et aux collaborateur·trice·s en situation de handicap ou souffrant de maladies chroniques de bénéficier d'une participation et d'un accès égaux. Afin de garantir que les équipements et offres universitaires puissent être utilisés par le plus grand nombre possible de catégories de personnes, l'Université engage les mesures suivantes.

Adaptation des conditions d'études : le Bureau de l'égalité des chances apporte son soutien aux étudiant·e·s et futur·e·s étudiant·e·s. Il traite les demandes des personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies chroniques en lien avec l'Université. Il a pour mission de rechercher des solutions collectives et individuelles avec les personnes concernées afin de garantir un accès aussi libre que possible aux études et au travail à l'Université de Berne. En outre, le Bureau de l'égalité des chances aide également à préparer les demandes de compensation des inégalités. En 2022, un premier atelier consacré aux processus et instruments relatifs à la compensation des inégalités a été organisé avec toutes les facultés. Cet échange jette les bases de l'élaboration d'autres mesures.

Auditoires : les projets de construction veillent à l'accessibilité des bâtiments et des auditoires. Les informations concernant l'accessibilité (p. ex. l'accessibilité aux fauteuils roulants et les installations à induction) sont disponibles dans le Système central d'enseignement (KSL), à la rubrique « Construire pour tous », dans les informations relatives aux auditoires.

Accessibilité web : le site web de l'Université de Berne a été conçu et créé conformément aux dernières directives sur l'accessibilité. Il peut être lu par les lecteurs d'écran. Au cours de l'exercice 2022, la Direction de l'Université a approuvé la demande de refonte du portail unibe.ch, qui doit notamment permettre de mieux s'adresser aux groupes cibles. La refonte a été réalisée et mise en ligne l'année suivante. Une amélioration de la communication auprès des groupes cibles a été constatée.

5.3 Compas UniBE – Préparation aux études universitaires pour les étudiant·e·s réfugié·e·s

u^b

Pour les personnes qui souhaitent commencer ou poursuivre des études après avoir fui leur pays, le chemin vers une haute école suisse est semé de difficultés. Les obstacles structurels et institutionnels existants, tels que les conditions d'admission des hautes écoles, notamment les exigences élevées en matière de connaissances linguistiques et de formations préalables, le manque de reconnaissance des compétences, la familiarisation nécessaire avec un nouveau système universitaire, la question du financement d'une formation du degré tertiaire et l'absence de mesures d'intégration spécifiques, font que le nombre d'admissions de personnes réfugiées qualifiées reste faible.

Avec le projet « [Compas UniBE – Préparation aux études universitaires pour les étudiant·e·s réfugié·e·s](#) », l'Université de Berne souhaite contribuer à lever ces obstacles. Compas UniBE permet aux personnes réfugiées qualifiées intéressées par des études d'acquérir des aptitudes et des compétences pertinentes pour leurs études et de se qualifier pour postuler à des études régulières. L'Université de Berne contribue ainsi à l'égalité d'accès des personnes réfugiées qualifiées à la formation tertiaire et promeut la diversité au sein du corps étudiant, de la recherche et de l'enseignement.

Le programme Compas UniBE comprend une vaste offre de cours et un service de conseil personnalisé. Les participant·e·s peuvent à la fois suivre des cours dispensés exclusivement dans le cadre du programme et une sélection de cours de l'offre d'études régulière de l'Université de Berne. Outre les cours obligatoires et les cours à option obligatoire, le programme comprend également des offres de cours et des ateliers facultatifs. Le programme est organisé en fonction des centres d'intérêt, de la formation préalable et des besoins d'apprentissage des participant·e·s. Il peut donc être à temps plein ou à temps partiel.

Depuis le semestre d'automne 2023, le Vice-rectorat de la qualité et du développement durable propose le programme Compas UniBE sur mandat de la Direction de l'Université. L'équipe de projet conseille par ailleurs les personnes réfugiées intéressées par des études sur les questions relatives à l'admission ou à la poursuite d'études à l'Université de Berne. Le projet Compas UniBE se déroulera dans un premier temps pendant une phase pilote de deux ans (2023 – 2025).



Compas UniBE

5.4 Promotion de la relève

L'Université de Berne dispose d'un vaste éventail de domaines de recherche et réalise des prestations de pointe de niveau international dans plusieurs d'entre eux. L'Université a besoin de jeunes chercheuses et chercheurs motivés et curieux cultivant un esprit critique afin que des connaissances utiles pour la science et la société puissent continuer d'être acquises à l'avenir. C'est pourquoi elle attache une grande importance à une promotion durable de la relève permettant aux jeunes scientifiques de déployer tout leur potentiel. Les diverses mesures de promotion comprennent un large éventail de points de contact, d'offres d'enseignement et d'instruments de promotion.

La promotion de la relève académique est également inscrite dans la Stratégie 2030 de l'Université de Berne. Elle est l'une des six stratégies partielles qui constituent un mandat s'appliquant à l'ensemble de l'Université. L'Université optimise la promotion de la relève et permet de mieux planifier les carrières universitaires. L'objectif est d'attirer des jeunes chercheuses et chercheurs aptes à affronter la concurrence internationale et de leur offrir des possibilités de développement. L'Université optimise en outre leurs conditions d'engagement et renforce leur intégration dans les processus décisionnels ainsi que leur autonomie scientifique. La promotion de la relève commence dès l'implication des étudiant·e·s dans la recherche et l'enseignement. Au niveau du doctorat, l'Université étend les programmes de formation structurés afin de promouvoir les compétences disciplinaires, interdisciplinaires, méthodiques et transversales.

Doctorat à l'Université de Berne : université généraliste fortement axée sur la recherche, l'Université de Berne et ses huit facultés offrent aux jeunes chercheuses et chercheurs des structures attrayantes garantissant un doctorat de haut niveau. Les jeunes chercheuses et chercheurs peuvent préparer leur doctorat dans l'une des [sept Graduate Schools](#), dans le cadre de l'un des quelque 30 programmes de doctorat ou dans le cadre d'un doctorat libre. La plupart des Graduate Schools et des programmes de doctorat sont interdisciplinaires et/ou interuniversitaires.



Outre une formation proche de la recherche et un encadrement resserré, ils offrent de formidables opportunités de réseautage au sein de la communauté scientifique.

Afin de promouvoir les programmes de doctorat pour la période 2021-2024, la Direction de l'Université a alloué des fonds propres à l'Université. Le programme de promotion « *Programmes de doctorat de l'Université de Berne 2021-2024* » vise à renforcer la qualité et l'attractivité de la formation doctorale, à intensifier l'encadrement des doctorant·e·s et à améliorer ainsi les perspectives de carrière des jeunes chercheuses et chercheurs dans le domaine universitaire et extra-universitaire.

L'objectif de la formation doctorale à l'Université de Berne est non seulement la qualification scientifique, c'est-à-dire la thèse, mais aussi l'acquisition de compétences interdisciplinaires afin de préparer les doctorantes et doctorants aux exigences de leur future activité à l'Université et en dehors. C'est la raison pour laquelle plusieurs services et institutions de l'Université de Berne proposent des cours sur la planification de carrière et l'acquisition de compétences clés, comme le programme de cours gratuit « Transferable Skills » destiné aux (post)doctorant·e·s.

Instruments de promotion : l'Université de Berne soutient les chercheuses et chercheurs au niveau du doctorat et du postdoctorat au moyen d'instruments de promotion spécifiques.

- Le [fonds pour la promotion de la relève](#) encourage les activités de réseautage pour les jeunes chercheuses et chercheurs à partir du doctorat.
- Les [« UniBE Initiator Grants »](#) aident les jeunes chercheuses et chercheurs de l'Université de Berne dans la préparation des demandes de financements externes après le doctorat. Il peut s'agir de demandes de financement personnel ou d'un projet.
- Depuis 2020, la [« 120 %-Care-Grant »](#) de l'Université de Berne soutient les postdoctorant·e·s ayant des devoirs d'assistance familiale. L'instrument de promotion permet aux jeunes chercheuses et chercheurs qui ont des devoirs d'assistance familiale et qui sont engagés à 80-100% de réduire leur degré d'occupation à au moins 60% pour une durée maximale de 12 mois et d'engager une personne avec un chevauchement entre son temps de travail et celui de la postdoctorante ou du postdoctorant. Depuis 2021, outre les postdoctorant·e·s, les jeunes enseignant·e·s en phase de qualification, les enseignant·e·s assistant·e·s et les professeur·e·s assistant·e·s ayant des devoirs d'assistance familiale peuvent également déposer une demande.
- Les séjours de recherche dans des universités et des instituts de recherche étrangers contribuent de manière déterminante au succès de toute activité scientifique. Avec l'instrument de promotion [« UniBE Doc.Mobility »](#), introduit en 2021, l'Université de Berne soutient les doctorant·e·s lors de leurs séjours de recherche à l'étranger.
- Avec le programme de promotion [« UniBE Short Travel Grants for \(Post\)Docs »](#), l'Université de Berne soutient les doctorant·e·s et postdoctorant·e·s pour les séjours de recherche de courte durée leur permettant de développer leurs propres projets de recherche. Sont financés les frais de voyage et d'hébergement pour des séjours de recherche (séjours de recherche sur le terrain, séjours de recherche dans des universités ou d'autres institutions de recherche, travaux scientifiques dans une bibliothèque, des collections scientifiques, des archives, des laboratoires) à l'étranger d'une durée minimale de deux semaines et maximale de huit semaines.

Points de contact : plusieurs points de contact offrent conseil et soutien aux jeunes chercheuses et chercheurs de l'Université de Berne.

- Le [Service des carrières académiques](#) (anciennement Bureau de coordination pour la promotion de la relève) est l'interlocuteur central pour les doctorant·e·s et les postdoctorant·e·s. Avec ses services et ses offres, le Service des carrières académiques s'adresse aux jeunes chercheuses et chercheurs de tous les niveaux de qualification (doctorat, postdoctorat, chargé·e d'enseignement et professeur·e assistant·e) et de tous les domaines d'études, aux facultés et à tous les services spécialisés dans la promotion de la relève académique.
- Créé en 2016, le [Grants Office](#) est le point de contact central pour l'ensemble des chercheuses et chercheurs de l'Université de Berne. Il leur apporte le soutien nécessaire, du premier conseil à la clôture du projet. Il offre conseil et soutien pour les instruments de promotion nationaux et internationaux des agences publiques de promotion.
- L'[Association du corps intermédiaire de l'Université de Berne \(MVUB\)](#) représente les intérêts scientifiques et professionnels des membres du corps intermédiaire de l'Université auprès des instances et autorités universitaires et extra-universitaires. C'est un point de contact et un centre de services pour le corps intermédiaire. En outre, la MVUB joue le rôle d'interlocuteur pour les demandes les plus diverses, notamment en lien avec les rapports de travail au sein de l'Université de Berne. Par ailleurs, l'Association du corps intermédiaire organise régulièrement des manifestations tels que les lunchtalks de la MVUB ou les rencontres doctorales et postdoctorales.
- Les [Career Services](#) accompagnent les étudiant·e·s et les doctorant·e·s de l'Université de Berne lors du passage des études à la vie professionnelle. Parmi leurs nombreuses offres, on trouve des séminaires, des ateliers et des formations, ainsi que l'événement « Nuit de l'insertion ».

professionnelle » (anciennement « Forum de l'insertion professionnelle »), qui est organisé chaque année depuis 2019.

u^b



Nuit de l'insertion professionnelle

© Université de Berne

5.5 Conditions de travail

5.5.1 Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle

L'Université de Berne a conscience que les carrières professionnelles et scientifiques de ses étudiant·e·s et collaborateur·trice·s sont influencées par leur situation familiale, personnelle et professionnelle. Ils sont non seulement engagés dans leur activité professionnelle, mais s'occupent aussi, par exemple, de leurs enfants ou de leurs proches, ont une vie de couple ou font du bénévolat. L'Université de Berne a l'ambition de soutenir ses collaborateur·trice·s et ses étudiant·e·s dans ces situations de vie par des conditions de travail et d'études adaptées. Pour ce faire, elle met en œuvre des mesures variées que le *Bureau de l'égalité des chances* étend et développe en permanence.

Les informations sur le thème [« L'Université de Berne facilite la conciliation entre vie professionnelle et vie privée »](#) sont regroupées sur un site web. L'offre comprend des services de conseil, des cours, des offres de garde et des mesures infrastructurelles.

- La [fondation Kinderbetreuungsangebot Hochschulraum Bern KIHOB](#) promeut et assure l'accueil extra-familial et l'accompagnement des enfants des membres de l'Université de Berne et de la PHBern, et d'autres personnes de l'environnement proche.
- L'Université de Berne met en place et développe une [infrastructure accueillante pour les enfants et les familles](#). Elle comprend des salles parents-enfants, des tables à langer, des infirmeries, des salles d'allaitement, des chaises hautes dans les restaurants universitaires et des coffres à jouets.

Depuis 2016, un plan d'ensemble (roadmap) indique tous les lieux de l'Université de Berne ouverts aux familles. L'offre de lieux adaptés aux familles et la roadmap ne cessent de s'élargir. Par exemple, au cours des années sous revue 2022/2023, de nouvelles salles parents-enfants ont été ouvertes sur trois autres sites de l'Université de Berne. Une évaluation réalisée au cours de l'exercice 2022 a montré que les salles parents-enfants mises à disposition sont utilisées de manière active et variée.

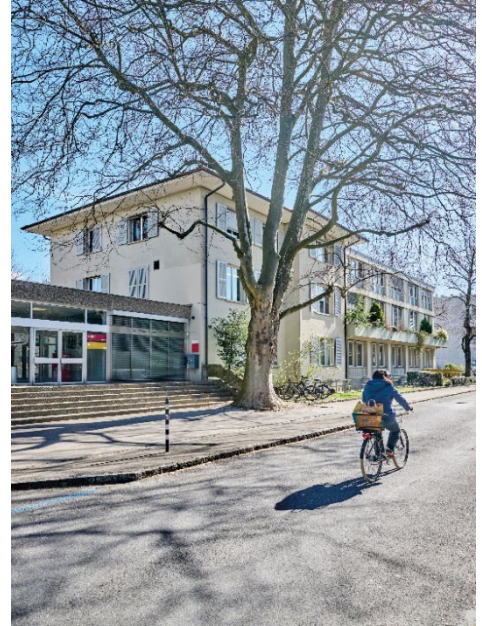
- L'Université de Berne s'efforce de proposer à ses collaborateur·trice·s des modèles de temps de travail adaptés à la vie moderne. C'est pourquoi elle salue et encourage le [partage de poste](#). Ce modèle de temps de travail flexible contribue à la mise en place d'un équilibre entre le travail et les autres domaines de la vie. Depuis début 2019, l'Université de Berne dispose d'une équipe de relève pour les professeur·e·s ayant des devoirs d'assistance familiale et les binômes de poste partagé.
- Dans le cadre du programme [« Dual Career »](#), l'Université de Berne aide depuis 2016 les partenaires des scientifiques étrangers nouvellement arrivés dans leur nouveau départ professionnel en Suisse (à partir du niveau postdoctorat). En 2018, l'Université a signé la « Letter of Intent » pour le *Swiss Academic Dual Career Network (S-ADCN)*. Le réseau soutient la coopération et le réseautage entre les institutions participantes dans le but d'offrir des conditions plus attractives aux couples à double carrière dans le paysage suisse des hautes écoles et de la recherche.
- Depuis 2016, l'Université de Berne est membre de l'association « Familie in der Hochschule ». Elle a été la première université suisse à signer la charte internationale « *Familie in der Hochschule* » (famille et hautes écoles) et adhère ainsi au Best Practice Club, un réseau composé de 150 hautes écoles.

5.5.2 Santé et sécurité

Sécurité au travail, protection de la santé et sécurité environnementale : l'Université de Berne est attachée à la sécurité au travail, à la protection de la santé et à la sécurité environnementale. Elle a mis en place un système de gestion des risques, qui est géré par le [Service de sécurité](#) (anciennement Office de gestion des risques). Ce dernier conseille et soutient la Direction de l'Université, les facultés, les instituts et les services administratifs dans les domaines de la gestion des risques, de la sécurité au travail, de la protection de la santé, de la sécurité environnementale et de la gestion de crise. Il est en outre responsable des cours et projets suivants :

- Le Service de sécurité propose aux collaboratrices et collaborateurs des cours annuels sur la sécurité au travail, la protection de la santé et la sécurité environnementale. Depuis décembre 2023, outre les cours de premiers secours et de protection incendie, des cours sur la gestion des agressions et des menaces sont également proposés.
- Le Service de sécurité a produit cinq vidéos explicatives en collaboration avec le Centre de soutien à l'enseignement et à la recherche assistés par les TIC (iLUB) de l'Université de Berne. Les vidéos peuvent être utilisées lors des premières instructions sur la sécurité au travail, la protection de la santé et la sécurité environnementale (AGU) dans les instituts et sont particulièrement utiles pour les responsables hiérarchiques et les personnes mandatées en complément de la visualisation d'une instruction AGU.

- Depuis 2012, le Service de sécurité coordonne l'opération nationale [« bike to work »](#) de PRO VÉLO Suisse à l'Université de Berne. Les frais de participation à l'opération « bike to work » sont pris en charge par l'Université. L'Université de Berne n'a pas participé à l'opération en 2021 en raison de la pandémie de coronavirus. Elle a de nouveau pu être organisée en 2022. Au total, 35 963 km ont été parcourus à vélo dans le cadre de cette opération, soit une économie de 5 179 kg de CO₂. Depuis 2023, l'opération « bike to work » est rattachée au service des ressources humaines (gestion de la santé en entreprise). L'Université de Berne ne l'a toutefois pas organisée en 2023 en raison de ressources insuffisantes. L'opération a été reconduite en 2024.



Initiative « En bonne santé à l'Université de Berne » : sur mandat de la Direction de l'Université de Berne, la Faculté des sciences humaines a élaboré un système de gestion de la santé en entreprise à destination des collaboratrices et collaborateurs de l'Université. L'objectif de l'initiative « *En bonne santé à l'Université de Berne* » est d'instaurer une politique durable de promotion de la santé et de prévention, et de créer un environnement de travail et une culture d'organisation qui favorisent la santé et le bien-être et permettent aux collaboratrices et collaborateurs de déployer et de développer pleinement leur potentiel. Au cours de l'exercice 2022, dans le cadre d'une deuxième phase de l'initiative, l'accent a été mis sur les mesures en faveur des collaboratrices et collaborateurs dans le domaine de la santé psychique. D'autres phases sont prévues pour ajuster la mise en œuvre, l'étendre à d'autres domaines de la santé et, par la suite, y associer les étudiant·e·s afin de soutenir le « healthy learning and healthy living ». La même année, des questions sur la santé ont également été incluses dans les enquêtes auprès des collaboratrices et collaborateurs. Il en est ressorti qu'il faut avant tout améliorer la santé psychique des collaborateur·trice·s et la gestion du stress. Ces deux composantes seront intégrées dans le nouveau plan d'action, pour la mise en œuvre duquel un nouveau poste a été créé fin 2023.

Sport universitaire : avec son programme varié d'activités sportives et physiques, le [sport universitaire](#) contribue de manière importante à la promotion de la santé et du bien-être des étudiant·e·s et des collaborateur·trice·s de l'Université. L'offre propose un large choix d'entraînements, de cours, de compétitions et d'événements encadrés. Par ailleurs, le sport universitaire met à disposition un service de conseil et une infrastructure pour l'entraînement autonome. Depuis 2015, le sport universitaire dispose d'une charte officielle formulant des principes directeurs dans le domaine du développement durable.

L'Université de Berne soutient les sportives et sportifs de haut niveau par des assouplissements des plans d'études pour leur permettre de concilier au mieux leurs études et leur pratique sportive. Par ailleurs, le site web de l'Université comprend à la rubrique conseil une page « Sport de haut niveau et études » et des interlocutrices et interlocuteurs ont été désignés dans les facultés. Au cours de l'exercice 2023, la nouvelle version de la recommandation « Sport de haut niveau et études » a été approuvée par la Direction de l'Université. Outre les conditions applicables au « statut des sportives et sportifs » et la procédure à suivre en cas de demande, elle propose de nombreuses mesures de flexibilisation. En décembre 2023, l'Université de Berne a organisé le « GET2GETHER Event » avec plus de 40 sportives et sportifs de haut niveau.

u^b

En concertation avec le Bureau de l'égalité des chances, il a été décidé en 2021 que le sport universitaire mettrait en place un monitoring systématique pour ancrer l'égalité des chances et l'égalité entre femmes et hommes. En 2021/2022, les résultats ont relevé une répartition presque équilibrée des sexes parmi les 423 responsables d'entraînements (49% de femmes, 51% d'hommes). En outre, un contact pour l'égalité des chances, la diversité et l'inclusion a été ajouté sur le site web des sports universitaires. Depuis 2023, le Centre du sport et des sciences sportives met, sur demande, un vestiaire supplémentaire à la disposition des personnes qui ne souhaitent pas utiliser les vestiaires pour femmes ou pour hommes.

Dans le domaine de la durabilité écologique, le service des sports universitaires a mis sur pied, au cours de l'année académique 2021/2022, un groupe de travail interdisciplinaire et défini avec lui les champs d'action possibles (aliments, textiles, mobilité, déchets, utilisation du papier). Certaines décisions, comme l'utilisation des transports publics (au lieu du bus des sports universitaires) pour se rendre aux offres externes d'Unisport, sont mises en œuvre dans plusieurs cours et compétitions. Par ailleurs, des solutions numériques ont permis de réduire la consommation de papier. Depuis 2022, les sports universitaires disposent de deux vélos pour les collaborateur-trice-s et les services de messagerie. Depuis 2023, plusieurs collaborateur-trice-s renoncent volontairement à disposer de poubelles dans leurs bureaux afin de réduire la consommation de plastique et éliminent les déchets dans un dispositif de tri centralisé. La consommation de papier a de nouveau diminué.



Sports universitaires

© Université de Berne

5.5.3 Formation continue

Institution de formation solide qui ne cesse de croître, l'Université de Berne soutient la formation tout au long de la vie et encourage ses collaboratrices et collaborateurs en ce sens. Le service des ressources

humaines publiée sur un site web les institutions proposant des mesures de développement du personnel et des informations sur le sujet.

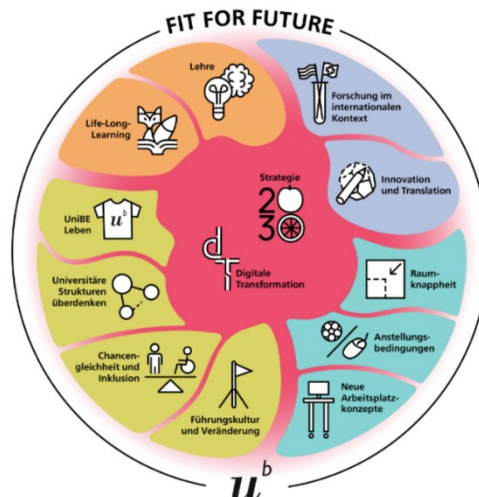
- **Offre de cours universitaire :** l'offre de l'Université de Berne comprend de nombreuses formations continues internes, couvrant des cours spécialisés, des cours méthodologiques, les compétences d'encadrement, personnelles et sociales ou des thèmes comme la santé et la sécurité. Les cours sont proposés par des unités universitaires, par exemple le Centre pour la formation continue universitaire (ZUW), le Bureau de l'égalité des chances ou le Service de sécurité. Ils complètent l'offre de l'Office cantonal du personnel et sont adaptés aux besoins des collaborateur·trice·s. En ce qui concerne la formation des cadres, l'offre a été encore élargie au cours de l'exercice 2023.
- **Offre de cours cantonale :** en sa qualité d'employeur, le canton de Berne aide son personnel à élargir et à approfondir ses compétences professionnelles. Le programme des cours centraux de l'Office cantonal du personnel propose aux agent·e·s de l'administration cantonale des formations concrètes et axées sur la pratique, qui les aident et leur facilitent la tâche dans leurs activités quotidiennes.

5.5.4 Fit for Future

L'Université de Berne est confrontée à des défis majeurs. L'infrastructure des bâtiments est en partie obsolète ou sera bientôt insuffisante, la numérisation modifie les exigences en matière d'enseignement, de recherche et de collaboration et les désaccords entre la Suisse et l'UE ont des répercussions directes sur la place scientifique suisse.

C'est pourquoi la Direction de l'Université a approuvé en août 2021 un vaste programme de développement de l'Université de Berne intitulé « [Fit for Future](#) ».

En 2022 ont été élaborés [douze champs d'action](#) portant sur des thèmes tels que les structures universitaires, la transformation numérique et la recherche dans le contexte international. De nouveaux concepts de postes de travail, une vie attrayante sur le campus et l'avenir de l'enseignement revêtent également une grande importance pour l'Université de Berne. L'Université relève le défi de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, de remédier à la pénurie de locaux, de garantir l'égalité des chances, de mettre en œuvre des idées innovantes et d'incarner une culture de direction ouverte. En 2023, Christian Leumann, ancien Recteur de l'Université de Berne, et Markus Brönnimann, Directeur administratif, ont mis en lumière, à l'occasion d'un entretien, les défis qui attendent l'Université de Berne à l'avenir et la manière dont le programme « Fit for Future » entend les relever. Les premières réunions de discussion virtuelles ont débuté en novembre 2023. Elles ont permis aux collaboratrices et collaborateurs de l'Université de rencontrer virtuellement les membres de la Direction de l'Université et les responsables de projet. Les douze champs d'action ont été présentés et expliqués lors de ces réunions.



6. Finances et gouvernance

6.1 Finances

6.1.1 Financement

u^b

L'Université de Berne se finance au travers de la subvention cantonale annuelle, ainsi que d'autres sources telles que les subventions fédérales de base et pour les investissements, les contributions qui lui sont versées par étudiante ou étudiant en vertu de conventions intercantionales et les financements externes.

Financement de base : avec 34,4% en 2022 et 35% en 2023, la part du canton de tutelle est restée relativement constante. Ce financement de base équilibré et solide est une condition indispensable à l'indépendance de l'Université et de ses chercheur·euse·s. Les subventions versées par d'autres cantons en vertu de l'Accord intercantonal universitaire (AIU) et les subventions de base de la Confédération affermissent l'indépendance de l'Université. Avec environ 27% du financement total, leur part a également été stable en 2022 et 2023.

Financements externes : au cours de la période sous revue, la part des financements externes est restée stable à un niveau élevé, avec 39% en 2022 et 38% en 2023. La part élevée des financements externes de la promotion publique de la recherche obtenus sur concours est le signe du succès des prestations de haut niveau scientifique de l'Université : les chercheuses et chercheurs se sont pleinement engagés dans l'acquisition de fonds et leurs efforts ont porté leurs fruits.

Transparence : l'Université de Berne établit ses comptes annuels conformément aux normes comptables Swiss GAAP RPC, un ensemble de règles visant à faciliter et à encourager la comparabilité des comptes annuels dont le principe suprême consiste à présenter un état de la fortune, des finances et des revenus conformes à la réalité (« True and Fair View »).

6.1.2 Approvisionnement durable et placements financiers

Approvisionnement durable : l'Université de Berne s'efforce d'appliquer de plus en plus de critères de durabilité dans le cadre de son approvisionnement. Elle a déjà conçu et mis en œuvre des projets en ce sens concernant les produits de nettoyage et le papier. Elle est également représentée au sein du réseau « Approvisionnement durable » des hautes écoles suisses.

Depuis 2019, l'Université de Berne dispose d'une [boutique en ligne](#) proposant plus de 50 articles. L'offre ne cesse de s'élargir et s'étend du sweat à capuche à la batterie pour portable. Dans le choix des produits, la boutique en ligne tient compte des aspects écologiques et sociaux du développement durable, et informe les visiteurs sur l'engagement de ses fournisseurs en la matière. Par exemple, Pandinavia, l'un de ses partenaires, veille au respect de conditions de travail équitables (pour choisir les produits p. ex.). Par ailleurs, tous les articles Pandinavia disponibles sur la boutique en ligne sont neutres en carbone depuis 2019.

Placements financiers : l'Université de Berne s'engage également en faveur du développement durable dans le domaine des placements financiers. C'est pourquoi elle a décidé, en 2018, de ne plus investir que dans des produits financiers durables dans le cadre des mandats de gestion de fortune.

6.2 Gouvernance

Gestion durable : assumant pleinement sa responsabilité éthique, l'Université de Berne œuvre pour intégrer le développement durable de manière transversale dans tous les domaines universitaires et encourage une utilisation respectueuse des ressources écologiques, économiques et sociales. Elle a inscrit le développement durable dans sa Charte et sa « Stratégie 2030 ». Elle a également adopté une [Charte du développement durable](#), qui formule les principes que l'Université entend respecter à long terme dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et de la gestion.

Pour être en mesure de s'améliorer en permanence en matière de développement durable, l'Université se fixe des objectifs, prend des mesures et s'assure de leur mise en œuvre. Ce processus systématique d'assurance qualité se base sur le monitoring du développement durable que l'Université réalise chaque année. Sur la base des résultats du monitoring, l'Université de Berne définit des objectifs pour une période de quatre ans et élabore des mesures. Les objectifs de développement durable sont définis dans la Stratégie qualité de l'Université. Les mesures et responsabilités correspondantes sont définies dans le plan d'action de l'Université et dans les plans d'action des facultés, qui comportent une section consacrée au développement durable. Le contrôle de la qualité intervient dans le cadre du cycle de pilotage de l'Université.

Outre le monitoring du développement durable, dont les résultats sont publiés tous les deux ans depuis 2016 dans le [rapport de développement durable](#) de l'Université de Berne, cette dernière établit chaque année un [bilan des gaz à effet de serre](#) depuis 2021. Le premier bilan des gaz à effet de serre a été établi pour l'année de référence 2019.

Structure organisationnelle : dans la structure organisationnelle de l'Université de Berne, le développement durable est intégré au plus haut niveau, au [Vice-rectorat de la qualité et du développement durable](#). Depuis 2012, il existe un [Office pour le développement durable](#) (Office de coordination pour le développement durable jusqu'en avril 2023) ainsi qu'une [Commission permanente pour le développement durable](#), au sein de laquelle sont représentés toutes les facultés, la Direction de l'Université, le corps intermédiaire, les étudiant·e·s, la direction de l'administration et le Centre for Development and Environment (CDE).

L'Office pour le développement durable promeut l'intégration du thème transversal du développement durable dans tous les domaines universitaires (enseignement, recherche, formation continue, relations publiques et fonctionnement). Pour ce faire, il encourage, accompagne et relie les activités liées au développement durable dans ces domaines. Depuis août 2023, le Vice-rectorat de la qualité et du développement durable est dirigé par la Vice-rectrice, Prof. Heike Mayer.

Participation : la participation est un instrument essentiel de l'organisation du développement durable. Aussi l'Université de Berne y attache-t-elle une grande importance. Elle promeut une culture participative engageant ses collaborateur·trice·s de tous niveaux et les étudiant·e·s. Elle implique la communauté universitaire dans l'auto-administration et les processus de décision. Cela se reflète dans la structure de l'Université : dans les commissions universitaires comme au Sénat, toutes les catégories sont représentées.

u^b



© Université de Berne